



# TFU

Promouvoir la  
conservation et  
la mise en valeur durable  
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES Vol. 27 Numéro 4 2018



## Créer des passerelles vers la gestion durable des forêts

Une aire transfrontalière de conservation (ATFC) peut se définir comme étant une zone géographique dont la continuité écologique transcende une frontière internationale, ou plusieurs, et dont la gestion passe par la coopération, sous une forme ou une autre. Depuis de nombreuses années, l'OIBT est un fervent défenseur et soutien des ATFC, comme l'illustrent certains de ses projets qui ont accompagné la création et la gestion collaborative de 10 millions environ d'hectares de forêts chevauchant deux frontières nationales, ou plus. Dans ce numéro, nous présentons des projets de l'OIBT qui ont précisément contribué à «créer des passerelles» entre la Malaisie et l'Indonésie ou encore entre le Guatemala et le Mexique en vue de mieux gérer des ATFC, mais aussi d'autres approches que met en œuvre l'Organisation pour aider à relier les multiples aspects de la gestion durable des forêts (GDF).

Paul Chai (*page 6*) décrit une série de projets de l'OIBT exécutés dans l'État malaisien du Sarawak suite aux constatations de la Mission de l'OIBT qui y

fut menée en 1990. Le premier d'entre eux, démarré en 1992 dans le but de renforcer la gestion du Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau, se déroulera en définitive en quatre phases pour se terminer en 2012. Les trois autres ont été exécutés dans le Parc national de Pulong Tau, de 2005 à 2017. Associés à des projets déployés du côté indonésien de la frontière, ils ont, entre autres, permis aux deux pays de conduire des travaux de recherche et de gestion en collaboration. Au Sarawak, ces projets ont aidé les communautés locales à trouver de nouvelles sources de revenus, à renforcer leurs capacités à gérer les ressources naturelles et à améliorer la conservation de la biodiversité. Au sein du Département des forêts du Sarawak, l'Unité de l'initiative des services communautaires poursuit les travaux initiés dans le cadre des projets de l'OIBT, en aidant les populations locales à exploiter les opportunités de développement économique et assurer ainsi la pérennité des acquis des projets.

**Dans ce numéro: conservation transfrontière · session du Conseil · évolution du modèle africain d'activité économique**

### La chronique du Directeur exécutif

L'OIBT doit dépasser les approches parcellaires pour justifier la valeur et l'impact cumulés de son action à l'échelle planétaire. *G. Dieterle* ..... 3

### Le long périple du Sarawak

Dans le cadre de projets au long cours, l'OIBT a œuvré avec des communautés en vue de conserver la biodiversité, d'améliorer leurs moyens d'existence et de mettre en place des pratiques de gestion des aires protégées. *P. Chai* ..... 6

### À l'ombre d'un volcan

Un projet de l'OIBT a suscité une démarche multidimensionnelle du développement durable dans la zone d'influence du volcan Tacaná, à la frontière entre le Mexique et le Guatemala. *E. Pérez* ..... 10

### L'OIBT à l'orée d'une nouvelle ère riche de promesses, selon le président du Conseil

Les efforts visant à encourager les chaînes d'approvisionnement durables, accroître le rôle des femmes et coopérer pour promouvoir les bois tropicaux durables aideront à enclencher une dynamique porteuse pour l'Organisation, a-t-on expliqué au Conseil international des bois tropicaux lors de sa récente session. *Secrétariat de l'OIBT* ..... 14

### Rubriques

Rapport de bourse .....	22
Tendances du marché .....	24
Quoi de neuf sous les tropiques? .....	30
Parutions récentes .....	31
Réunions .....	32



<b>Rédacteur en chef</b>	Ramón Carrillo
<b>Assistant de rédaction</b>	Kenneth Sato
<b>Assistante administrative</b>	Kanako Ishii
<b>Traduction</b>	Claudine Fleury
<b>Maquette</b>	DesignOne (Australie)
<b>Impression et distribution</b>	Print Provider Aps (Danemark)

*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) est un bulletin trimestriel publié en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier *SILK RECYCLING de METAPAPER* certifié par le PEFC (sources mixtes) et au moyen d'encre végétale à base de soja. Tous les papiers *METAPAPER* sont fabriqués à 74,66 pour cent en moyenne à partir d'énergies renouvelables.

TFU est distribué gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site [www.itto.int](http://www.itto.int), ainsi que dans l'*App Store d'Apple* et sur *Google Play*.

Organisation internationale des bois tropicaux  
International Organizations Center – 5e étage  
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku  
Yokohama 220-0012, Japon  
Téléphone: +(81)-(0)45-223 1110  
Télécopie: +(81)-(0)45-223 1111  
[tfu@itto.int](mailto:tfu@itto.int)  
[www.itto.int](http://www.itto.int)

**Photo de couverture:** Des riverains franchissent un pont récemment construit dans le Parc national de Pulong Tau au Sarawak, en Malaisie. *Photo: © W. Cluny*

**Ci-dessus:** Le quartier de Minato-Mirai à Yokohama, au Japon. *Photo: Y. Kamiji*



Edgar Selvin Pérez Pérez (*page 10*) évoque un projet de l'OIBT réalisé dans la zone d'influence du volcan Tacaná, à la frontière entre le Guatemala et le Mexique. Dans ce cadre d'une beauté stupéfiante, dont les paysages sont néanmoins dégradés, habitent des populations pauvres pour la plupart. Le but de ce projet, démarré en 2014 et déclaré achevé en novembre 2018, était d'aider à améliorer le niveau de vie de ces populations riveraines suivant le principe de la conservation et de l'exploitation durable des ressources forestières locales. Outre le fait que 1 500 familles aient directement bénéficié de ce projet, il a contribué à institutionnaliser un mécanisme binational de coordination. Deux phases ultérieures sont d'ailleurs prévues.

On trouvera également dans ces pages un compte rendu de la récente session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est tenue en novembre dernier à Yokohama, au Japon. Elle s'est notamment penché sur des interventions visant à établir un lien – par le biais de chaînes d'approvisionnement de type durable – entre la gestion durable des forêts (GDF) et la consommation de bois et autres produits forestiers tropicaux obtenus dans le respect de la légalité et suivant des pratiques durables.

Dans son allocution d'ouverture, le président du Conseil, M. Zhang Zhongtian, a indiqué que la gouvernance interne de l'OIBT était désormais conforme aux normes internationales, voire les excède, et que l'Organisation était «fin prête» à jouer un rôle de premier plan pour développer une économie de type plus circulaire et pérenne. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un élément crucial pour parer à des changements climatiques porteurs de catastrophes.

Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Gerhard Dieterle (*dont le discours figure en page 3*), a fait écho aux remarques de M. Zhang. «L'OIBT a par le passé contribué à de grandes réorientations stratégiques au niveau mondial», a-t-il observé, notamment en matière de GDF, de restauration des forêts et de conservation de la biodiversité, et le moment est maintenant venu d'adopter «une démarche plus systémique et programmatique qui mette davantage l'accent sur des chaînes d'approvisionnement et des marchés intégrés».

Notre exposé des résultats de cette session du Conseil couvre également deux manifestations visant à créer des passerelles: la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché (*page 18*), dont le message a été que les producteurs de bois tropicaux se doivent

de travailler plus étroitement ensemble afin de promouvoir les avantages que procurent les bois tropicaux produits en mode durable, ainsi qu'une table ronde organisée par le Groupe consultatif de la société civile (*page 20*), qui a appelé à accorder plus d'autonomie aux femmes dans le secteur forestier afin de leur permettre de jouer un rôle accru au niveau de la GDF.

Rupert Oliver (*page 26*) explore dans son article une évolution majeure d'ordre structurel intervenue au sein de la filière africaine du bois, à savoir qu'elle se détourne du marché européen pour se réorienter vers l'Asie. Au cours des dix dernières années, le modèle d'activité économique basé sur la certification des forêts naturelles a perdu du terrain en Afrique, explique Oliver, en nuancant toutefois qu'«il convenait de ne pas rejeter d'un revers de main le potentiel à long terme de ce modèle».

R. Oliver se félicite du développement local de la certification, ainsi que l'illustre le système gabonais de Certification forestière panafricaine (PAFC) – qui a attribué son premier certificat couvrant une superficie de 600 000 hectares au début de 2018 –, au motif qu'il privilégie la capacité institutionnelle régionale et correspondra vraisemblablement mieux aux conditions régionales.

R. Oliver rapporte également que les efforts faits pour améliorer l'image des bois tropicaux sur les marchés européens commencent à porter leurs fruits. En France par exemple, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a récemment réexaminé sa position consistant à éviter les bois tropicaux, encouragée en cela par un exercice de chiffrage de l'ensemble du cycle de vie qui a conclu que, lorsque tous les coûts sont pris en compte, l'azobé était performant par rapport à d'autres matériaux de type bois de conifères créosotés ou béton.

Les bois tropicaux présentent en effet d'excellentes qualités doublées de la possibilité d'offrir une alternative durable à des produits gourmands en énergie ou délétères pour l'environnement. Cela dit, ils ne deviendront un matériau de choix universellement accepté qu'une fois que leur réputation aura été pleinement rétablie. Créer des passerelles avec les consommateurs est donc une mission essentielle à poursuivre.

# La chronique du Directeur exécutif

**L'OIBT doit dépasser les approches parcellaires pour justifier la valeur et l'impact cumulés de son action à l'échelle planétaire**

## Allocution devant le Conseil international des bois tropicaux



par **Gerhard Dieterle**  
Directeur exécutif de l'OIBT  
oed@itto.int



**Forêts, climat et paysage:** L'OIBT et la communauté forestière internationale doivent dépasser les solutions insulaires sur les dossiers du carbone, de la biodiversité, du bois et de l'alimentation pour favoriser des approches à l'échelle du paysage qui répondent aux divers besoins de l'humanité.

Photo: N. Bhumpakphan

Au terme de nombreuses années durant lesquelles, aux yeux des habitants des pays industrialisés, la gestion des forêts ainsi que l'utilisation et le commerce des produits qui en sont issus étaient considérés comme des causes majeures de la déforestation, de la dégradation des forêts et de leur exploitation illicite, nous constatons aujourd'hui que l'on est davantage sensibilisé et conscient du rôle unique que jouent les forêts tropicales, qu'il s'agisse d'atténuer les effets du changement climatique ou de procurer la multitude de produits et services forestiers dont nous avons besoin, au nombre desquels le bois, une eau saine et la biodiversité.

Nous savons aussi maintenant que des arbitrages sont éventuellement nécessaires entre nourrir une population mondiale en rapide expansion et lui procurer des biens et services forestiers en quantité suffisante. Or, le dernier Rapport spécial du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 18 octobre dernier, est parfaitement clair à cet égard: si l'on n'investit pas massivement dans les forêts et l'utilisation des produits forestiers dans le cadre d'une bioéconomie de nature circulaire, il est peu probable de réussir à maintenir l'augmentation de la température du globe sous le seuil des 1,5°C ciblé par l'Accord de Paris.

Cela confirme la vision que j'ai exposée lors de la session du Conseil tenue à Lima, au Pérou, en décembre 2017, à savoir que nous devons nous concentrer sur le rôle et l'utilisation des forêts productives avant qu'il ne soit trop tard. Les forêts sont indispensables non seulement pour atténuer les effets climatiques, mais aussi pour d'autres raisons d'ordre environnemental. La réalité veut que, compte tenu de l'essor rapide de la démographie et des classes moyennes à travers le monde, en particulier dans les régions tropicales et tout spécialement en Afrique, il nous faut accroître de manière radicale l'offre en produits forestiers pour alimenter les besoins en matériaux de construction, dendroénergie, produits alimentaires, médicaments et à d'autres fins.

À juste titre d'ailleurs, on parle beaucoup à l'échelon mondial d'assurer la sécurité alimentaire des 9,8 milliards d'habitants qui, selon les projections, peupleront la planète d'ici à 2050. En Afrique seule, la population devrait augmenter de 1,2 milliard d'habitants aujourd'hui à 4,4 milliards d'ici à 2100. Or, tout comme nous parlons de la sécurité alimentaire des populations à venir, il nous faut aussi aborder la question de la «sécurité de leur approvisionnement en bois», de leur «sécurité hydrique» et ainsi de suite.

De nouveaux éléments scientifiques montrent que, outre la déforestation, qui est très médiatisée, nombre de forêts tropicales encore sur pied sont rapidement dégradées. Or, une forêt dégradée est moins en capacité de répondre aux demandes grandissantes de la société. Si l'on ne remédie pas, par des investissements accrus et des chaînes d'approvisionnement légales et durables, au déficit d'offre qui pointe déjà dans un nombre croissant de pays tropicaux, la pression qui s'exerce sur les paysages forestiers et les aires protégées encore en place va fortement s'intensifier. Il y aura également une réorientation vers les matériaux non renouvelables dans la construction et la production énergétique, de sorte que nombre de pays tropicaux producteurs deviendront des importateurs nets de produits bois. Des pertes énormes s'ensuivraient, notamment sur le plan de l'emploi et du développement économique, accompagnées d'une augmentation de l'exode rural.

Il s'agit là d'un scénario délicat pour le devenir des forêts tropicales. Nous savons aussi que les forêts font l'objet d'une demande accrue dans les pays consommateurs. Le Rapport spécial du GIEC souligne la nécessité pour les pays industrialisés d'abandonner l'emploi prédominant de matériaux et des énergies non renouvelables en faveur des renouvelables dans le cadre d'une économie plus circulaire. Malgré la pression accrue qu'elles sont susceptibles d'induire sur celles-ci, les solutions fondées sur les forêts existent bel



**Intégrer:** Le moment est venu pour l'OIBT d'adopter une approche plus systémique qui privilégie les chaînes d'approvisionnement et marché intégrés, selon le Directeur exécutif de l'OIBT, G. Dieterle. *Photo: K. Sato/OIBT*

et bien, sachant que, grâce aux avancées technologiques, quasiment tout ce qu'il est aujourd'hui possible de produire à partir d'énergies fossiles peut être fabriqué au moyen de bois ou de bambou; je veux parler de matériaux tels que les biocarburants, les bioplastiques, les biocomposites, la nanocellulose, les matériaux de construction, les produits biochimiques et les emballages.

Correctement gérée, une réorientation en faveur d'une bioéconomie circulaire représente une immense opportunité pour les forêts. Il existe toutefois un risque majeur que les pays tropicaux producteurs ne soient pas en mesure d'en tirer pleinement parti puisque l'objectif des investisseurs consiste de plus en plus à reverdir leur chaîne d'approvisionnement en réponse aux exigences de légalité en vigueur sur les marchés de consommateurs; à transférer leurs investissements dans des pays «sûrs»; et à privilégier les technologies permettant de modifier chimiquement et mécaniquement les bois de conifères pour simuler les caractéristiques des bois durs tropicaux. Ces processus ont débuté en Europe et en Amérique du Nord de même que, récemment, en Chine, pays qui est le premier importateur mondial de bois et exportateur de produits bois transformés.

## Le défi de l'OIBT

Au Secrétariat de l'OIBT et dans les cercles élargis, l'on pense que le régime mondial des forêts et du climat doit dépasser les solutions insulaires concernant le carbone, la biodiversité, le bois et l'alimentation en faveur de solutions intégrées à l'échelle du paysage, qui permettent de répondre aux besoins variés de l'humanité. Et l'OIBT doit adopter la même démarche. Il nous faut aller dépasser les approches parcellaires dans nos projets et activités si nous voulons justifier la valeur et l'impact cumulés de l'Organisation à l'échelle planétaire. L'OIBT a par le passé été à l'origine de grandes évolutions mondiales en termes de politiques,

notamment eu égard à la gestion durable des forêts, à la restauration des forêts et à la conservation de la biodiversité, mais je crois que le moment est venu d'adopter une démarche plus systémique et programmatique qui accorde une importance accrue aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés intégrés, en ligne avec notre mandat énoncé dans l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006.

À cet égard, le Secrétariat a déjà agi suite à l'aval reçu lors de la session du Conseil à Lima. En effet, outre la mise en œuvre des projets dans le cadre de notre programme de travail régulier, nous avons pris des mesures stratégiques pour remettre l'OIBT – et le rôle des forêts productives et du commerce associé – au centre de l'ordre du jour international relatif aux forêts et au climat, en faisant des approches fondées sur des chaînes d'approvisionnement intégrées notre principe directeur.

L'OIBT a la possibilité de sensiblement amplifier l'approche intégrée de ses travaux<sup>1</sup>. Il est en effet crucial que les diverses activités que conduit l'Organisation dans le cadre de ses programmes de travaux réguliers, de son Programme de travail biennal et de ses programmes thématiques contribuent tous de concert à réaliser nos objectifs communs. Je pense que l'Organisation aurait tout avantage à élaborer un ensemble de programmes de travail ciblés, ou de «secteurs d'activité», qui nous permettent de mieux faire montre de notre impact et de faire entendre notre voix sur la scène internationale. Certes, les domaines de travaux thématiques que nous avons actuellement en place traitent tous de questions majeures, mais je suis persuadé que, mis bout à bout, ils ne montrent pas pleinement la logique des travaux de l'Organisation. Un regroupement thématique des projets et activités qui sont en instance au sein de secteurs d'activité nous permettraient, à mon sens, de donner la pleine mesure du potentiel de l'OIBT, tout en assurant une approche plus cohérente de nos travaux.

La plupart des projets et activités proposés pourraient être regroupés au sein de plus d'un secteur d'activité. Des indicateurs communs seraient nécessaires pour en évaluer les acquis, résultats et impacts. Mettre en place une démarche de

<sup>1</sup> Voir l'encadré concernant le programme que propose l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement durables en bois et produits dérivés tropicaux.

ce type impliquerait également d'introduire des ajustements majeurs dans la manière de travailler de l'OIBT, au premier rang desquels les suivants:

- travailler suivant une approche davantage programmatique;
- disposer de filières de financement supplémentaires pour appairer les besoins des pays producteurs aux programmes des sources prospectives de financement par les donateurs; et
- accorder un rôle accru au Secrétariat s'agissant d'aider les pays membres à formuler et à concevoir des propositions de projet ou d'activité.

## La voie à suivre

Ce qui m'amène à mon dernier point: Comment harmoniser et augmenter le financement des missions importantes confiées à l'OIBT ?

Le Plan d'action stratégique, les programmes thématiques, le Programme de travail biennal et le programme de travail régulier ne sont pas suffisamment articulés les uns aux autres et harmonisés, même s'ils partagent plusieurs similarités. La conséquence en est claire: en l'état actuel des choses, l'OIBT n'est pas en mesure d'attirer un financement de grande échelle se rapportant à des paquets de travaux cohérents ayant un lien avec l'actualité des discussions au niveau international et les politiques de financement des principaux organismes donateurs. Il nous faut bien reconnaître à ce sujet que la tendance baissière des financements à l'OIBT a commencé plusieurs années en amont, même si elle a été aggravée par la récente défaillance financière.

Il s'agit là d'une situation très frustrante pour les pays producteurs, dont nombre ont investi des efforts considérables pour préparer d'excellentes propositions de projet qui malheureusement n'ont qu'une chance infime de recevoir un financement, ce en dépit de leurs évaluations favorables.

La tâche qui nous attend est de trouver des moyens d'assurer la cohérence entre les divers projets et activités, et de renforcer leur pertinence avec les objectifs supérieurs de l'Organisation. Cela passe par une démarche voulant que les demandes des pays producteurs soient mieux alignées à grande échelle avec les critères de ces principales sources de financement que l'OIBT peut sonder. Certes, l'OIBT sera toujours réceptive aux demandes d'assistance de la part de ses pays membres producteurs, mais il pourrait y avoir des changements dans la manière dont les projets voient le jour et soient présentés aux donateurs potentiels, y compris en adoptant éventuellement des démarches plus inclusives d'ordre régional, ou autres, autour de thèmes ou secteurs d'activité apparentés, comme je l'ai décrit précédemment. Nous allons chercher à travailler avec de nouveaux organismes donateurs et entités de financement au sein des pays membres bailleurs de fonds. Mais il va aussi nous falloir continuer à renouer et à renforcer les liens avec les donateurs

## Programme de l'OIBT relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables en bois et produits dérivés tropicaux

Au cœur de sa démarche programmatique, l'OIBT propose d'articuler ses travaux ultérieurs sur le parcours des chaînes d'approvisionnement, à savoir depuis les ressources sur le site de la forêt jusqu'aux produits finaux des consommateurs. Une telle approche de la chaîne d'approvisionnement fondée sur le principe de légalité et de durabilité impliquerait notamment les aspects suivants:

- apporter un concours aux gouvernements en vue de mettre en place des cadres institutionnels et de politique propices qui promeuvent les chaînes d'approvisionnement légales et durables, et un environnement commercial favorisant l'activité des acteurs qui exploitent ce type de chaîne;
- élaborer, promouvoir et mettre en œuvre des mécanismes d'incitation à investir davantage dans la restauration des paysages, la gestion des forêts obéissant à des principes de légalité et de pérennité, et les chaînes d'approvisionnement connexes en aval, ainsi que des mesures de facilitation du commerce pour les producteurs opérant dans le respect de la légalité et suivant des pratiques durables dans les pays producteurs et importateurs (y compris le commerce transfrontière);
- renforcer les capacités en matière de gestion durable des forêts, de production forestière légale et durable, et (pour les douanes et autres autorités publiques) assurer la légalité et la durabilité du commerce extérieur et intérieur;
- promouvoir la comparabilité des réglementations et normes nationales et internationales, et leur homogénéité, se rapportant au caractère légal et durable afin de faciliter la conformité de la part des fournisseurs de produits bois légaux et durables; et
- défendre le rôle des forêts productives et du bois durable, et y sensibiliser, sur le plan du développement économique, social et environnemental, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, et de la conservation de la biodiversité planétaire.

Aux fins de mettre en œuvre le programme proposé, l'OIBT collaborerait étroitement avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en particulier avec l'initiative *Du bois durable pour un monde durable (SW4SW)* ainsi que les gouvernements, les partenaires internationaux, les organismes nationaux, les organisations du commerce et le secteur privé.

existants qui ont généreusement appuyé les travaux de l'OIBT par le passé dans le cadre de leur engagement et de leur responsabilité à contribuer à atteindre les objectifs partagés de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006.

Dans mon allocution d'ouverture, je me suis contenté d'évoquer quelques-uns seulement des défis et opportunités au sens large. Nous aurons au cours de la semaine tout loisir de discuter plus en détail de nos travaux. Mais permettez-moi de clore mon propos en exprimant ma ferme conviction que l'OIBT occupe aujourd'hui une position nettement plus forte qu'elle ne l'a été depuis de nombreuses années. En effet, l'idée que les forêts productives et les chaînes d'approvisionnement sont un élément essentiel pour répondre aux demandes d'une population mondiale en plein essor et pour traiter les défis environnementaux et climatiques de la planète commence à faire son chemin chez les principaux acteurs que sont les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

Cet article est une version adaptée de l'allocution que M. Dieterle a délivrée le 5 novembre 2018, lors de la 54<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux.

# Le long périple du Sarawak

**Dans le cadre de projets au long cours, l'OIBT a œuvré avec des communautés en vue de conserver la biodiversité, d'améliorer leurs moyens d'existence et de mettre en place des pratiques de gestion des aires protégées**

par Paul P. K. Chai

Chef de projet, Kuching, Sarawak, Malaisie  
(chaipk@yahoo.com)



**Transport au long cours:** Une pirogue remonte la rivière à proximité du Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau, au Sarawak. Photo: P. Chai

Le Sarawak, un État malaisien situé au nord-est de Bornéo, couvre une superficie de 12,4 millions d'hectares. Région autrefois presque entièrement recouverte de forêts, elle était défrichée uniquement pour l'implantation de villages, l'agriculture itinérante ou l'agriculture familiale. C'est dans les années 40 que l'exploitation forestière y a débuté, d'abord dans les forêts de tourbière pour ensuite se propager aux forêts d'altitude. Après les bûcherons, de vastes étendues ont été rasées pour y aménager des plantations de palmier à huile et autres arbres. En revanche, un million d'hectares de forêt y ont été classés en aires de protection intégrale (API) dans les parcs nationaux, en sanctuaires de faune ou en réserves naturelles.

Dans les années 80, des voix se sont élevées pour faire part de leurs graves inquiétudes concernant les politiques et pratiques de gestion des forêts du Sarawak. En réaction, les autorités du Sarawak ont invité l'OIBT à détacher une mission indépendante chargée d'évaluer la situation de l'utilisation durable et de la conservation de ses ressources forestières.

De cette «mission au Sarawak», il est ressorti que, si plusieurs API avaient certes été créées, il serait possible d'en établir davantage afin de recouvrir toute la palette des types de forêts et d'habitats, ce qui permettrait de sanctuariser intégralement cette biodiversité si exceptionnellement riche du Sarawak. La Mission avait notamment appelé à accroître la coopération



**Conservateur:** Ce chef Penan est un conservateur local du Parc national de Pulong Tau, en Indonésie. Photo: © W. Cluny

et l'assistance internationales. À la suite de quoi, l'OIBT avait financé en 1992 un projet dans le Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau (figure 1), qui sera éventuellement déployé en quatre phases avant de prendre fin en 2012. Trois autres projets de l'OIBT ont été mis en œuvre, de 2005 à 2017, dans le Parc national de Pulong Tau (figure 2).

## Procurer des avantages

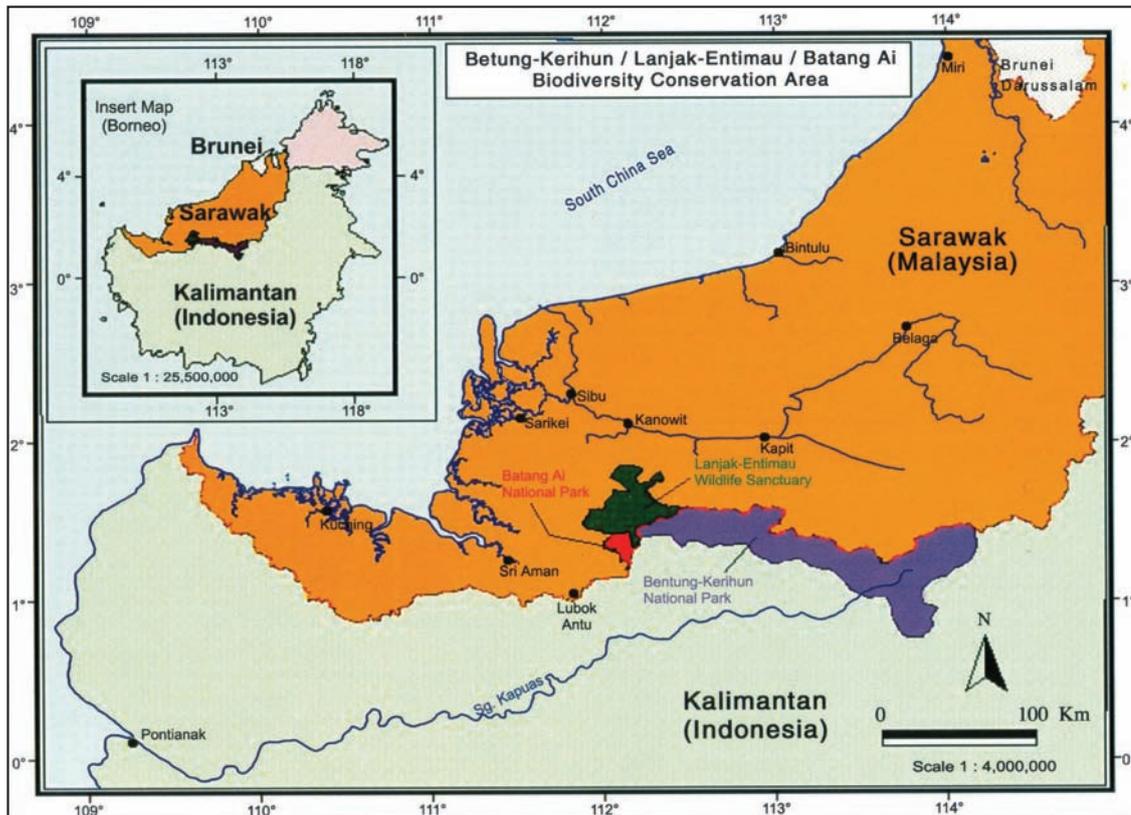
À Lanjak Entimau et Pulong Tau, les projets avaient pour objectif commun de favoriser la conservation de la biodiversité et le développement des communautés. Ils ont offert à une quinzaine d'étudiants de 3<sup>e</sup> cycle universitaire une plateforme leur permettant de se former à la recherche en écologie forestière, flore et faune et de s'informer sur l'utilisation durable de la forêt et la gestion des aires protégées. La superficie des deux API a été élargie. Aux communautés riveraines des API ont été offertes des possibilités de partager les avantages de la conservation dans le cadre de l'utilisation durable et de leur participation à leur gestion. Cela a permis de rassurer les communautés quant à leurs moyens d'existence et leurs droits d'usage sur la forêt.

De son côté, le Département forestier du Sarawak, qui a été l'agence d'exécution des projets de l'OIBT à Lanjak Entimau et Pulong Tau, a effectué des contributions notables au développement communautaire en fournissant une distribution d'eau alimentée par gravité, des ponts suspendus enjambant des fleuves périlleux et des habitations pour les communautés Penan.

## Comblent l'écart

Au Sarawak, toutes les populations vivant dans un périmètre voué à devenir une API sont obligées de déménager une fois que les autorités les ont indemnisées pour leurs terres et biens. Nombre d'habitants ainsi touchés ont été mécontents de voir leurs forêts leur échapper; au début, certains ont dit que le gouvernement avait créé des API dans le but de les donner à des entreprises de bois. Bien que cela ne soit pas

**Figure 1: L'aire de conservation transfrontière englobant le Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau et le Parc national de Batang Ai, au Sarawak, et le Parc national de Bentung Kerihun, en Indonésie**



vrai, il est indéniable que les efforts de conservation font souvent l'objet de malentendus au Sarawak.

Au début, le personnel de l'OIBT affecté au projet Lanjak Entimau s'est heurté à plusieurs reprises à des communautés locales Iban qui l'ont empêché de pénétrer dans le sanctuaire. Après avoir amélioré la communication, la compréhension et la confiance, cette confrontation a rapidement laissé la place à des rapports cordiaux et de coopération. Les activités de développement des communautés et de gestion de la conservation ont ainsi aidé à nouer des partenariats entre les autorités et les populations locales.

L'inquiétude de ces dernières au sujet des effets délétères de l'exploitation forestière est toujours palpable, mais elles se sont rendu compte que la foresterie était une importante source de recettes pour le gouvernement. Pour les communautés rurales vivant dans les quelque 5 000 villages qui émaillent le Sarawak, les routes d'exploitation leur sont devenues indispensables pour la communication et le transport, et leur ont ouvert des opportunités d'avoir accès à de meilleurs services d'éducation, de santé et autres. Dans l'idéal, des politiques et pratiques de gestion durable des forêts peuvent donc donner lieu à une situation où toutes les parties y trouvent leur compte.

Les organismes gouvernementaux ont jugé nécessaire d'impliquer les communautés locales dans la gestion des aires protégées, afin d'être leurs yeux et leurs oreilles dans les lieux où la gestion est peu, voire pas du tout, présente sur site. En effet, outre leur remarquable connaissance de la forêt, celles vivant à proximité des API sont au courant des activités que mènent les titulaires de permis de coupe et entrepreneurs à l'œuvre dans les forêts de production riveraines de ces API.

## Cultiver l'esprit de communauté

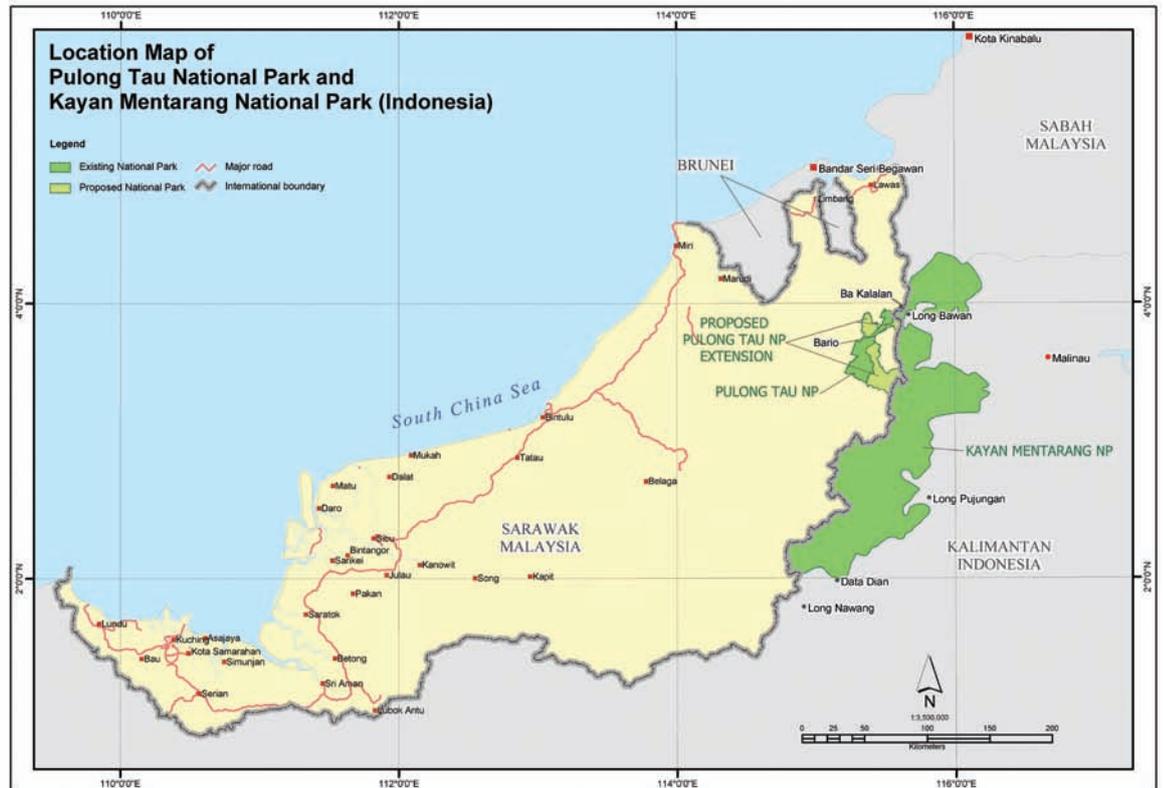
Dans les vallées, l'introduction de l'aquaculture dans les plans d'eau, plus tard associée au régime *tagang*, a permis aux familles vivant dans les habitations collectives (*longhouse*) de travailler ensemble en formant des équipes qui partagent les responsabilités et retombées des activités commerciales. Une fois adapté, le régime de pêche *tagang* fonctionne suivant le principe que si l'on évite la surpêche dans un fleuve, les poissons y reviendront. Son succès dépend de la coopération de la communauté à sa gestion, ce qui implique un contrôle financier satisfaisant et absolument aucun braconnage. Les trois communautés de la région d'Ulu Engkari vivant en habitations collectives qui ont commencé à utiliser le régime



**Offrande:** Le régime de pêche *tagang*, introduit dans la zone tampon du Parc national de Pulong Tau, aide à restaurer les ressources halieutiques dans les cours d'eau naturels et permet des prises durables.

Photo: © W. Cluny

Figure 2: L'aire de conservation transfrontière englobant le Parc national de Pulong Tau, au Sarawak, et le Parc national de Kayan Mentarang, en Indonésie



*tagang* en 2010 ont chacune pu gagner jusqu'à 2 000 \$EU par campagne de pêche, ce qui en a incité d'autres à les imiter. Le régime *tagang* est aussi un excellent moyen de promouvoir la conservation et l'utilisation durable, sachant qu'il est moins nécessaire d'aller en forêt pour chasser et pêcher, et que les chasseurs et pêcheurs externes ont été empêchés de mettre pied dans le sanctuaire.

### Coopération transfrontalière

Des projets menés au Sarawak et en Indonésie avec le concours de l'OIBT ont débouché sur la création en 1994 de l'aire de conservation transfrontière de biodiversité (ACTB) de Lanjak Entimau-Betung Kerihun, la première du genre en région tropicale humide. Elle a été suivie d'une seconde en 2005 entre le Parc national de Pulong Tau au Sarawak et le Parc national de Kayan Mentarang en Indonésie. Dans l'une et l'autre, des expéditions scientifiques conjointes ont été menées grâce à un financement de l'OIBT. Suite à des divergences au niveau des structures et pratiques politiques, administratives et législatives entre les deux pays, l'expédition Lanjak Entimau-Betung Kerihun a préconisé que, de manière générale, une gestion et des travaux de recherche en collaboration seraient la meilleure option pour les ACTB. La coopération transfrontière passe par un engagement de la part de deux pays, ou plus, à partager les responsabilités relevant de la conservation de la biodiversité, qui s'avère particulièrement nécessaire en région tropicale humide. Sous l'impulsion des projets de l'OIBT, les activités transfrontières entre le Sarawak et l'Indonésie se poursuivent aujourd'hui encore.



**Transformation en famille:** Une famille Penan extrait de l'amidon de sagou à partir de la moelle fibreuse d'*Eugeissona utilis*, un palmier récolté dans la zone tampon du Parc national de Pulong Tau. Photo: © W. Cluny

### Les Penans

Situé dans la région d'altitude au nord du Sarawak, le Parc national de Pulong Tau abrite des populations Kelabit, Lun Bawang et Penan. Dans la zone tampon, les Penans résident dans quatre villages peuplés de 52 familles réunissant 250 personnes environ. Avant la constitution du Parc national de Pulong Tau, les Penans parcouraient les forêts du haut Baram, mais la loi sarawakienne ne leur reconnaissait pas de droits d'usage sur la forêt en raison de leur mode de vie nomade. Il n'en reste pas moins que ces peuples ont un attachement culturel à ces forêts, dont ils sont tributaires pour l'énergie, la nourriture, les matériaux de construction, l'artisanat et les produits médicinaux. Il est donc crucial pour leur culture qu'ils restent dans cette zone.

Les Penans ont des traditions qui sont éminemment compatibles avec le principe de durabilité. Par exemple,



**Esprit constructif:** Le projet de l'OIBT a fourni aux communautés Penan une formation – dispensée par des charpentiers du Département forestier du Sarawak – à la fabrication de meubles au moyen de bois obtenus à proximité du Parc national de Pulong Tau

Photo: © W. Cluny

l'amidon tiré du sago (*Eugeissona utilis*), un palmier sauvage, est un aliment de base important, particulièrement pour les personnes âgées. Les communautés Penan qui vivent dans la zone tampon ont cessé d'autoriser l'exploitation forestière sur certains sites afin de protéger leurs bassins versants et ressources animales et végétales, y compris le palmier sago.

Toutefois, l'enseignement et les sources d'emploi modernes leur font défaut, et elles peinent à développer de nouveaux moyens d'existence qui soient en phase avec leur nouvelle situation. Les projets de l'OIBT, en association avec le Département forestier du Sarawak, ont aidé à renforcer la capacité des Penans à cultiver des arbres fruitiers, à créer des pêcheries, à confectionner de l'artisanat pour vendre et à améliorer leurs infrastructures d'habitation et d'alimentation en eau. Ces projets ont également permis de recenser trois forêts communales devant être gérées pour assurer une offre en produits forestiers sur le long terme.

Dans le cadre des projets de l'OIBT, on a déterminé que la zone tampon forestière de Pulong Tau, d'une surface de 6 000 hectares, pouvait servir de base de ressources aux familles Penan et assurer d'autres fonctions telles que la protection de la zone centrale et des bassins versants, et procurer un habitat supplémentaire pour la biodiversité. Afin de sécuriser cette ressource, le gouvernement a proposé que trois forêts communales soient désignées au sein de cette zone tampon. Le projet a également dispensé aux familles Penan une formation à la culture vivrière, à la gestion des pêcheries *tagang* et à la charpenterie, et les a aidées à effectuer des demandes de certificats de naissance et de carte d'identité. Une fois sédentarisées, il est nécessaire de continuer à accompagner ces familles Penan pour qu'elles deviennent autonomes.

## Rapports sur les projets

Les projets de l'OIBT ont donné lieu à la publication de diverses études sur Lanjak Entimau et Pulong Tau concernant, par exemple, la situation socioéconomique, la sensibilisation à l'environnement, la géologie, les sols, l'écologie de la forêt, la flore (y compris champignons et produits forestiers non ligneux), la faune (par ex., orangs-outans, mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et insectes) et le développement de communautés. Au total, 18 rapports techniques et deux plans de gestion ont été préparés pour Lanjak Entimau, contre 24 rapports techniques et un seul plan de gestion pour Pulong Tau. Les activités et constatations des projets ont entre autres choses servi à rendre compte des avancées du Sarawak dans l'Initiative *Heart of Borneo* (Cœur de Bornéo).

## Pérennité des projets

Dans ce contexte, la durabilité des projets signifie qu'on a continué d'orienter, de conseiller, de former et de financer les communautés afin de leur permettre de maintenir leurs activités existantes et d'en démarrer de nouvelles. En 2011, le Département forestier du Sarawak a créé une Unité des initiatives de service



**Bien garnie:** Les Penans disent que la forêt est leur supermarché.

Photo: © W. Pahon

communautaire afin de poursuivre les travaux menés dans le cadre des projets de l'OIBT. Aux fins d'élargir les activités au-delà des zones du projet, l'Unité a changé d'échelle en avril 2016 pour devenir la Division de la foresterie sociale. Dès lors, les activités de développement des communautés ont été reproduites dans d'autres lieux pour inclure la restauration de ressources utiles touchées par la destruction d'habitats, en particulier le rotin, le bois d'Agar et les cultures fruitières.

## Conclusion

Au Sarawak, les API constituent l'ultime frontière pour la conservation de la biodiversité et les banques génétiques, notamment pour les arbres à bois d'œuvre. Les études menées à Lanjak Entimau et Pulong Tau ont permis de recueillir une vaste somme de données et connaissances scientifiques qui peuvent être exploitées pour améliorer la gestion de la conservation et faire avancer la recherche en matière de gestion durable des forêts, d'agroforesterie et de biotechnologies. Elles ont également donné lieu à des études ethnobotaniques sur la nourriture, les matériaux, les produits médicinaux, les ornements et les us et coutumes culturels en usage chez les peuples Iban et Penan. La science et les biotechnologies sont considérées comme la voie d'avenir au Sarawak, ce qui a incité les pouvoirs publics à annoncer l'offre de 200 bourses de master et de doctorat pour encourager la recherche et renforcer les capacités.

Les projets appuyés par l'OIBT ont répondu à l'appel à la coopération et à l'assistance internationales au Sarawak en vue d'améliorer la conservation de la biodiversité et les moyens d'existence. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, une bonne raison de poursuivre le partenariat entre le Sarawak et l'OIBT.

Pour télécharger les publications réalisées dans le cadre de ces projets, saisir les numéros de projet PD 635/12 Rev.2 (F), PD 288/04 Rev.2 (F), PD 044/00 Rev.3 (F), PD 016/99 Rev.2 (F), PD 15/95 Rev.3 (F) ou PD 106/90 Rev.1 (F) dans l'outil de recherche de projet de l'OIBT sur: [www.itto.int/project\\_search](http://www.itto.int/project_search)

# À l'ombre d'un volcan

**Un projet de l'OIBT a suscité une démarche multidimensionnelle du développement durable dans la zone d'influence du volcan Tacaná, à la frontière entre le Mexique et le Guatemala**

**par Edgar Selvin Pérez Pérez**

Coordinateur du projet,  
HELVETAS  
Swiss Intercooperation Guatemala  
([otus.cyd@gmail.com](mailto:otus.cyd@gmail.com))



**Brume du soir:** Le soleil se couche derrière le Mont-Tajumulco, vu d'un versant du volcan Tacaná, à la frontière entre le Guatemala et le Mexique.  
Photo: E. Pérez/HELVETAS

La zone frontalière du volcan Tacaná, qui chevauche le département de San Marcos au Guatemala et l'État du Chiapas au Mexique, fait partie du Corridor méso-américain de biodiversité. D'une altitude de plus de 4 000 mètres, ses versants sont en grande partie boisés.

Dans sa zone d'influence, qui couvre la réserve de biosphère du volcan Tacaná au Mexique et la zone d'interdiction permanente du volcan Tacaná, ainsi que le Parc régional municipal de Canjulá et la municipalité de Sibinal au Guatemala, vivent plus de 6 000 habitants, auxquels s'ajoutent 27 000 autres, selon les estimations, qui bénéficient des services environnementaux que procure cette zone, dont l'alimentation en eau. Malgré sa richesse biologique et son potentiel écotouristique, ces populations vivent toutefois pour la plupart dans la pauvreté et dans un environnement considérablement dégradé.

Ce projet de l'OIBT<sup>1</sup>, démarré en juin 2014 et déclaré achevé en novembre 2018 lors de la 54<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux, constitue la première étape d'un processus en trois phases. Son objectif de développement consistait à «contribuer à améliorer les conditions de vie des populations guatémaltèque et mexicaine vivant sur le volcan Tacaná et dans sa zone d'influence suivant le principe de la conservation et de l'utilisation durable des ressources forestières locales». Son objectif spécifique était de lancer un processus participatif pour la conservation ainsi que la gestion et l'utilisation durables de la biodiversité présente dans le périmètre du volcan Tacaná.

Le projet a été élaboré suivant une démarche de type ascendante qui a impliqué des consultations avec les communautés, organisations, conseils et municipalités à l'échelon local, et des organismes publics de niveau national au Guatemala et au Mexique, deux pays qui font partie du Groupe de pays mégadivers animés d'un même esprit<sup>2</sup>,

et ont uni leurs forces pour négocier l'élaboration du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur exploitation. Cette coopération entre le Guatemala et le Mexique s'est accélérée depuis 1998 avec la signature d'un accord de coopération technique et scientifique, dans le cadre duquel un groupe de travail sur les aires protégées a débuté ses travaux en 2009 en vue de favoriser la conservation et la gestion durable du volcan Tacaná. Les travaux de planification du groupe de travail ont donné lieu à l'implication de *Helvetas Swiss Intercooperation* (un organisme donateur suisse) et éventuellement au projet de l'OIBT.

## Acquis majeurs

Le projet a permis de renforcer la gestion participative, la conservation et l'utilisation durable des ressources et de la biodiversité situées dans la zone d'influence du volcan. La stratégie de mise en œuvre a reposé sur l'implication inclusive aux niveaux social et institutionnel. Le processus décisionnel a été autonomisé à tous les niveaux, celui des communautés locales, des autorités locales et des organismes en charge des forêts et de la biodiversité dans les deux pays. Pour ces derniers, il s'agit, au Guatemala, du Conseil national des aires protégées (*Consejo Nacional de Áreas Protegidas*, CONAP) et de l'Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB) et, au Mexique, de la Commission des aires protégées naturelles (*Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas*, CONANP) et de la Commission nationale des forêts (*Comisión Nacional Forestal*, CONAFOR).

Durant la phase première, le projet a gagné la confiance des parties prenantes et validé le modèle de gestion des forêts et des moyens de subsistance respectueux de l'environnement. Entre autres, ce modèle a permis de mieux saisir la valeur des

<sup>1</sup> PD 688/12 Rev.1 (F) : «Gestion intégrée des ressources naturelles et de la biodiversité du volcan Tacaná et de sa zone d'influence au Mexique et au Guatemala».

<sup>2</sup> Un pays mégadivers détient une majorité des espèces présentes sur Terre et des effectifs élevés d'espèces endémiques. Il est à ce titre considéré comme l'un des plus riches de la planète en matière de diversité biologique.



**Planification par la population:** Le projet a lancé un processus participatif pour la gestion, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles et de la biodiversité. Photo: E. Pérez/HELVETAS

services environnementaux procurés dans cette zone (tels que l'alimentation en eau et la conservation de la biodiversité).

De manière directe, 1 534 familles ont bénéficié de ce projet, et 7 000 particuliers de façon indirecte. Sept initiatives économiques mises en œuvre dans le cadre du projet ont permis de:

renforcer l'économie locale en raison de leur rentabilité élevée; développer de nouvelles capacités dans des organisations populaires locales; accroître la participation des femmes; et faciliter la signature d'accords avec dix coopératives (dont deux formées suite au projet), associations et conseils de développement des communautés. En outre, des mécanismes financiers mis en place par la CONAFOR (au Mexique) et l'INAB (au Guatemala) ont assuré la pérennité (pour une période de dix années) des actions que le projet a impulsées en matière de conservation des forêts, de reboisement et de restauration. En août 2017, la CONAFOR et l'INAB avaient ainsi octroyé 949 492 \$EU au total sous la forme d'incitations ou de subventions en faveur de la conservation, de la restauration et de la gestion des forêts.

## Le projet sur site

On trouvera ci-après un descriptif des principales activités du projet.

### Restauration des forêts au moyen d'essences indigènes

Une superficie de 195 hectares (ha) au total a été restaurée. Celle-ci comprend 49 h de surfaces locales de restauration (33 ha au Mexique et 16 ha au Guatemala), 113 ha de forêts où sont mis en œuvre par l'INAB et la CONAFOR des plans de conservation et des actions financées par le Programme de conservation des espèces menacées (*Programa de Conservación de Especies en Riesgo*) de la CONANP, et 33 ha de nouvelles surfaces répertoriées au titre de la modalité de conservation dans le cadre du mécanisme financier de l'INAB. Concernant ces dernières, des incitations doivent être versées aux propriétaires locaux sous la forme de tranches d'environ 390 \$EU l'hectare par an au cours des dix prochaines années.

Dans les sites de restauration, les deux pays procèdent à des essais de transplantation de plants (sauvageons) d'essences indigènes prélevés en forêt pour lesquels plusieurs pépinières ont été créées à cet effet. Au nombre d'entre elles figurent

*Ocotea salvinii*, *Litsea glaucescens*, *Hedyosmum mexicanum* et *Styrax magnum*, qui toutes constituent des sources de nourriture pour des oiseaux endémiques à la région tels l'oréophasse cornu, le quetzal, le pasha, le toucanet émeraude ou la paruline à tête rose. Les travaux de restauration des forêts ont aidé à améliorer la continuité et la connectivité des îlots boisés au sein du paysage ainsi que la disponibilité et la qualité de l'eau comme service environnemental.

### La truite arc-en-ciel

Au Guatemala, quatorze bassins ont été aménagés dans la *Cooperativa Vega del Volcán* (CIAVEV) en vue de produire 3 175 tonnes de truite arc-en-ciel par an. Quatre femmes et dix hommes en bénéficient directement, mais les travaux ont permis à la CIAVEV d'augmenter ses recettes, dont ont profité tous ses membres et employés, et de créer environ 648 emplois intermittents et 70 emplois permanents. Cette initiative a permis aux familles bénéficiaires d'augmenter leurs revenus de 612 \$EU par cycle de production de huit mois. On a calculé que le taux de rendement interne (TRI) de l'activité était de 15 pour cent et sa valeur nette actuelle (VNA) de 141 848 \$EU. La CIAVEV a augmenté sa capacité technique et managériale et l'image chez les populations riveraines de l'élevage de truites a changé, en termes de viabilité et du potentiel que représente la pisciculture tout en préservant l'eau, en qualité et en volume.

### Culture de roses

Le projet a accompagné la construction de 21 serres dans les communautés de Toniná et de Nuevas Maravillas au Guatemala et d'une seule à Talquián, au Mexique. Chaque serre produit en moyenne 940 douzaines de roses par an, générant un revenu approchant 273 \$EU par mois pour chaque famille participante (une serre par famille) et un revenu total d'environ 70 000 \$EU. L'analyse financière a indiqué un taux de rentabilité interne (TRI) de 52 pour cent et une valeur actuelle nette (VAN) de 13 604 \$EU. Ce projet de serres a permis de créer son propre emploi, de générer des revenus économiques et d'encourager le commerce



**Une ferme piscicole:** Le projet a aidé à construire des bassins à poissons pour l'élevage de truites dans le cadre des efforts destinés à aider les populations riveraines de la zone du volcan Tacaná à accroître leurs revenus. Photo: E. Pérez/HELVETAS



**Une entreprise naissante:** Des villageois construisent une serre pour la culture de roses qui seront commercialisées dans le cadre des activités du projet destinées à accroître les revenus des populations riveraines. Photo: E. Pérez/HELVETAS

chez les communautés riveraines dans les deux pays. Plus particulièrement, il a renforcé l'autonomie des femmes et des jeunes chez les familles participantes en les impliquant dans la chaîne de valeur intégrale, depuis la production jusqu'à la vente au consommateur dans les deux pays.

### **Mexique: tourisme sur le site de cascades**

La Société coopérative *Eskiap Kian Muj de Toquián y Las Nubes* promeut le tourisme naturel sur le site de trois cascades (La Calera, Mixcun et El Soche) proches du volcan Tacaná. Ces sites attirent les touristes en raison de leur biodiversité, de leurs valeurs culturelles et pittoresques, et de leurs services écosystémiques liés à l'eau. Au cours de la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires ciblés ont reçu un appui pour renforcer leurs capacités en service au client, services de guides locaux, organisation et entrepreneuriat. Le projet a également aidé à améliorer les infrastructures et l'équipement, notamment en rénovant un restaurant et en fournissant du matériel de cuisine. Dans l'ensemble, l'analyse financière du projet indique un TRI de 39 pour cent et une VAN de 2 921 \$EU.

### **Les produits naturels du Groupe Keyla au Mexique**

Le projet a travaillé avec des habitantes de la zone d'influence afin de les aider à développer des compétences commerciales et leur permettre de fabriquer des produits à partir de plantes médicinales locales. Il a également dispensé des formations et apporté un appui juridique afin de permettre l'incorporation de huit groupes de femmes, qui ont travaillé pour développer une entreprise qui soit viable aux plans économique, social et environnemental, et fasse appel aux connaissances traditionnelles des plantes médicinales présentes dans la région, la production bio de plantes médicinales dans des jardins familiaux et l'amélioration de la chaîne de valorisation. Douze autres familles en ont aussi bénéficié en tant que fournisseurs de matières premières et

de main-d'œuvre. L'analyse financière du projet a estimé un TRI de 15,5 pour cent pour cette activité, qui a également bénéficié d'un soutien de la municipalité de Cacahoatán et de la Commission nationale des aires protégées.

### **Tourisme sur le sentier binational de randonnée Guatemala-Mexique**

Les coopératives rurales *Casa de Fuego* au Mexique et *Cooperativa Integral Llanuras del Tacaná* au Guatemala ont travaillé main dans la main pour améliorer les services de randonnée en montagne et de tourisme naturel dans la zone du volcan Tacaná. Dans l'ensemble, elles ont ainsi amélioré 7,4 kms de sentiers, notamment en aménageant la signalisation, des aires de repos, des toilettes élémentaires et deux stations d'enregistrement des visiteurs. La progression du tourisme a été chiffrée à 87 720 \$EU au cours de l'exercice 2017-2018. Le projet a favorisé les interactions entre les organismes chargés du tourisme au Guatemala et au Mexique, et l'élaboration d'un plan intégré destiné à améliorer les activités touristiques dans ces deux pays. Ces travaux ont abouti à l'ouverture de services de transport direct entre San Marcos et Tapachula, et à la tenue de salons du tourisme pour partager les expériences et coordonner les excursionnistes.

Le projet a contribué à améliorer une piste d'observation des oiseaux de 1,23 km près du village de Vega del Volcán dans une forêt où il est quasiment sûr d'y voir l'oréophage cornu (la forêt est aussi un bassin versant utilisé pour l'initiative de l'élevage de truites). On escompte que cette petite activité profitera à 27 familles du village; elle a été mise en œuvre par la CIACEV en coopération avec le conseil de développement des communautés. Le projet a aidé à former et à équiper des guides pour le tourisme d'observation des oiseaux.

Le projet a permis de renforcer la coopération interinstitutionnelle en vue d'obtenir l'approbation binationale d'une étude conjointe et prévoit: de promouvoir le tourisme binational; d'élaborer une proposition de plan de gestion intégrée pour la zone du volcan Tacaná; et de



**Un avenir rose:** Une femme sent une rose cultivée en serre dans la zone d'influence du volcan Tacaná dans le cadre des activités génératrices de revenus promues par le projet. *Photo: E. Pérez/HELVETAS*

conduire une étude technique destinée à classer la zone d'interdiction permanente au Guatemala en une réserve de biosphère, dans l'objectif final de mettre en place une réserve binationale de biosphère dans cette zone.

## Conclusion

Dans ce projet de longue haleine, cette première phase a permis de jeter les bases d'un modèle de développement durable dans la zone du volcan Tacaná. Ce modèle englobe notamment: l'attribution par les autorités forestières des deux pays de financements prenant la forme d'incitations ou de subventions; des initiatives économiques liées à la biodiversité, au tourisme et à l'autonomisation des femmes moyennant un degré élevé de coresponsabilité locale et de contributions de contrepartie en nature et en numéraire; l'institutionnalisation d'un mécanisme binational de coordination pour assurer la continuité dans la durée; et le renforcement accru de la gouvernance (c.-à-d. des institutions gouvernementales, de la société civile et des institutions officielles et traditionnelles) afin de permettre aux organismes compétents de s'acquitter de leur mission dans un cadre de légitimité et de responsabilités partagées aux niveaux national et local.

Cette phase du projet s'est principalement traduite par une meilleure sensibilisation des populations et des institutions locales à l'importance de la conservation pour le développement de l'économie locale. Sans conservation des forêts et de l'eau, aucune initiative ne saurait être viable ni attirer un appui externe.

Le pilotage d'activités productives, associé à l'attribution d'incitations ou de subventions, constitue – aussi bien en pratique que selon la théorie du développement local – un modèle susceptible d'être reproduit et élargi. L'implication, le financement et le soutien de la CONANP, de la CONAFOR et de l'INAB ont été cruciaux en raison de la résilience qu'ils ont insufflée aux niveaux social et institutionnel.



**Regard d'aigle:** Des villageois sont formés à devenir des guides d'observation des oiseaux dans le cadre des efforts destinés à assurer qu'ils bénéficient économiquement de la biodiversité présente dans la zone du volcan Tacaná. *Photo: E. Pérez/HELVETAS*

## Remerciements

L'auteur remercie les Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Japon pour leurs contributions financières au projet et l'OIBT pour sa démarche novatrice, qui vise à obtenir des résultats économiques, sociaux et environnementaux à travers ses travaux de projets.

Pour télécharger les publications réalisées dans le cadre de ce projet, saisir le numéro de projet PD 668/12 Rev.1 (F) dans l'outil de recherche de projet de l'OIBT sur: [www.int/project\\_search](http://www.int/project_search). Les vidéos des activités productrices peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube de l'OIBT: [www.youtube.com/user/ittosfm/videos](http://www.youtube.com/user/ittosfm/videos)

# L'OIBT à l'orée d'une nouvelle ère riche de promesses, selon le président du Conseil

**Les efforts visant à encourager les chaînes d'approvisionnement durables, accroître le rôle des femmes et coopérer pour promouvoir les bois tropicaux durables aideront à enclencher une dynamique porteuse pour l'Organisation, a-t-on expliqué au Conseil international des bois tropicaux lors de sa récente session**

par le **Secrétariat de l'OIBT**



**Une nouvelle ère:** M. Zhang Zhongtian, le président du Conseil international des bois tropicaux, s'exprime lors de l'ouverture de la 54<sup>e</sup> session. *Photo: K. Sato/OIBT*

Maintenant que la gouvernance interne de l'OIBT est conforme aux normes internationales en la matière, voire les excède, l'Organisation est prête à reprendre son rôle de premier plan au sein de la communauté forestière mondiale, selon le président du Conseil international des bois tropicaux, M. Zhang Zhongtian

Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) se réunit au moins une fois par an pour débattre de questions diverses dans le but de favoriser la gestion durable des forêts (GDF) tropicales et le commerce des bois tropicaux obtenus en mode durable. Sa 54<sup>e</sup> session s'est tenue du 5 au 9 novembre derniers au siège de l'OIBT à Yokohama, au Japon.

Dans son allocution délivrée à l'ouverture de la session, M. Zhang a indiqué que le récemment publié Rapport spécial du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat avait été on ne peut plus clair sur l'importance des forêts productives, des produits forestiers obtenus en mode durable et d'une économie circulaire pour éviter un changement climatique catastrophique.

«Depuis ses tout débuts, l'OIBT, dans le cadre de ses politiques et projets de terrain, favorise la GDF, la production de bois en mode durable et le commerce durable des produits forestiers», a ajouté M. Zhang. «Depuis longtemps donc, nous ouvrons la voie aux efforts visant à développer une économie plus circulaire et pérenne. Désormais régie par une gouvernance fondée sur les meilleures pratiques, l'OIBT est aujourd'hui fin prête à tenir un rôle de premier plan dans ce nouvel élan mondial en faveur de chaînes d'approvisionnement durables.»

Dans son discours tenu le premier jour de la session, le directeur exécutif de l'OIBT, M. Gerhard Dieterle, a observé que le monde devait de toute urgence se concentrer sur le rôle des forêts productives pour atténuer les effets du changement climatique. Afin d'exploiter au mieux cette opportunité, il est nécessaire que les pays tropicaux mettent en place



**Davantage de forêts:** Le Ministre ivoirien des eaux et forêts, M. Alain-Richard Donwahl, parle du plan de son pays destiné à accroître le couvert forestier. *Photo: K. Sato/OIBT*

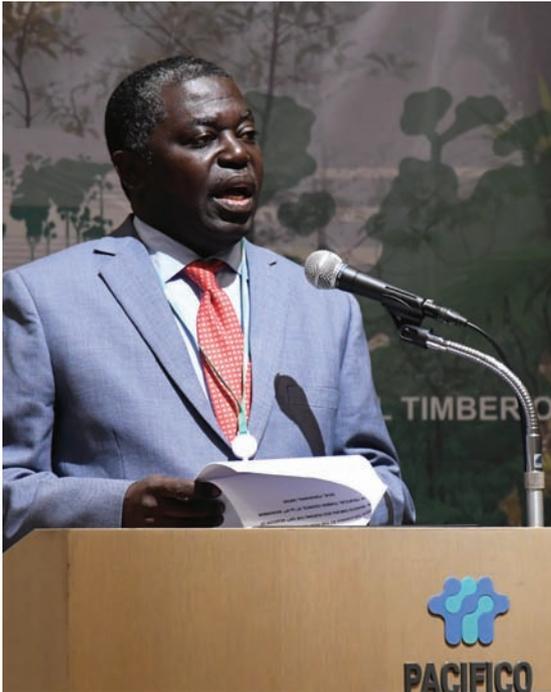
des chaînes d'approvisionnement durables permettant de démontrer aux consommateurs que les bois ont été récoltés et commercialisés dans la légalité et en mode durable.

Quant à l'OIBT, a constaté M. Dieterle, «Je crois que le moment est venu d'adopter une démarche qui soit davantage systémique et accorde une importance nettement plus grande aux chaînes d'approvisionnement et marchés intégrés, conformément à notre mandat énoncé dans l'Accord international sur les bois tropicaux».

Également lors de l'ouverture de la session, le Ministre ivoirien des eaux et forêts, M. Alain-Richard Donwahl, a parlé du projet qu'a son gouvernement d'accroître le couvert forestier, pour le porter de 11 pour cent de la superficie totale aujourd'hui à 20 pour cent d'ici à 2030. Dans la mise en œuvre de ce plan, a-t-il ajouté, nos principales priorités consistent à améliorer la gouvernance des forêts, à renforcer la conservation des forêts sur pied et à restaurer les surfaces forestières dégradées.

M. Donwahl a également évoqué un projet de l'OIBT destiné à favoriser la foresterie communautaire, qui, a-t-il remarqué, avait aidé à renforcer la cohésion entre les populations dans le sillage de la violence qui a accompagné la crise sociopolitique. Ce projet a rencontré un succès tel que le gouvernement espère l'étendre à d'autres communautés dans le cadre d'une seconde phase impliquant l'OIBT, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et d'autres organisations internationales.

M. Félix Ngoma, ambassadeur du Congo au Japon, a délivré une allocution au nom du Ministre congolais de l'économie forestière, M<sup>me</sup> Rosalie Matondo, qui ne pouvait être présente. M<sup>me</sup> Matondo a récemment été nommée ambassadrice de la Feuille de route de Brazzaville relative à la foresterie communautaire avec pour mission de superviser son déroulement dans l'ensemble des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale.



**Réorientation des politiques:** M. Benito Owusu-Bio, le Ministre délégué ghanéen des territoires et ressources naturelles, parle de la réorientation de la politique forestière de son pays en faveur des paiements des services écosystémiques. Photo: K. Sato/OIBT

S'agissant de gérer les forêts de production du Congo, il est crucial de «prendre en compte les besoins des collectivités locales de manière à ce qu'elles aient une part des profits des activités liées au bois et que les femmes ne soient pas laissées de côté», selon M<sup>me</sup> Matondo.

M. Benito Owusu-Bio, Ministre délégué ghanéen aux territoires et ressources naturelles, a parlé de la réorientation de la politique forestière de son pays en faveur des paiements des services écosystémiques, du développement de l'écotourisme, du développement de plantations et du potentiel des forêts s'agissant d'atténuer les effets du changement climatique.

M. Koji Hongo, Directeur général adjoint de l'Agence japonaise des forêts, a dit que le Gouvernement du Japon appréciait les mesures prises par l'OIBT pour renforcer son règlement financier et travaillait actuellement sur la reprise de ses contributions financières volontaires à l'Organisation.

M. Katsunori Watanabe, maire adjoint de la Ville de Yokohama (Japon), a parlé des forêts du bassin versant de la cité, que les autorités de Yokohama et de Doshi gèrent conjointement depuis plus d'un siècle. Les délégués du Conseil se sont rendus en excursion sur le site de ces forêts au cours de la session.

M. Hiroto Mitsugi, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a dit que son organisation et l'OIBT poursuivraient leur étroite collaboration dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts, y compris afin d'assurer que les chaînes d'approvisionnement durables en bois contribuent à concrétiser les Objectifs de développement durable et à atténuer les effets du changement climatique.

## Les chiffres de l'OIBT confirment une évolution majeure dans le commerce des bois tropicaux

Selon un rapport présenté au Conseil lors de sa 54<sup>e</sup> session, en moins d'une décennie, les destinations des produits primaires tropicaux de l'Afrique sont passées des marchés de l'Union européenne (UE) à ceux de l'Asie, principalement la Chine et, de manière grandissante, le Viet Nam.

M<sup>me</sup> Fran Maplesden a présenté les «éléments de la revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois pour 2017-2018», et un récapitulatif des données sur la production et le commerce de bois tropicaux obtenus de pays membres de l'OIBT et d'autres sources.

Si l'Asie-Pacifique reste la principale région productrice de sciages tropicaux, a constaté M<sup>me</sup> Maplesden, l'Amérique latine a de son côté accusé un recul marqué de sa production, qui reflète en grande part la baisse des niveaux de production au Brésil.

Le Conseil a également assisté à une présentation de M. Werner L. Kornexl, de la Banque mondiale, sur les «mécanismes fiscaux pour un secteur forestier durable». M. Kornexl a indiqué que la Banque mondiale travaillait depuis plusieurs mois avec l'OIBT sur une initiative prometteuse qui explore les mécanismes fiscaux, incitations, transferts et gestion des recettes dans le secteur forestier.

«Nous sommes confrontés à une situation nouvelle [où] les activités illicites foisonnent. Le commerce illégal de grumes, de faune, de charbon de bois, de bois de feu et autres ressources naturelles est en expansion et les réseaux illégaux deviennent plus efficaces», a-t-il précisé.

Outre le fait que cela érode le patrimoine naturel, cela crée des conditions où le marché est faussé et dissuade la production de bois en mode durable. Le but de cette initiative conjointe est de déterminer des stratégies qui permettent aux populations pauvres tributaires des forêts d'améliorer leurs moyens d'existence et de sortir de la pauvreté, a dit M. Kornexl.

M. Juergen Blaser, de l'Université des sciences appliquées de Berne, a présenté les premiers travaux de révision des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires, et M<sup>me</sup> Milena Sosa Schmidt, du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a livré un compte rendu de la coopération en cours entre l'OIBT et la CITES au titre de la mise en oeuvre du Programme de la CITES sur les espèces arborées.

## Les entreprises européennes plus à l'aise avec les procédures FLEGT d'importation, selon un sondage

Un sondage mené en 2018 auprès d'entreprises concernant l'impact de l'initiative de l'Union européenne (UE) en matière de légalité du bois, qui concerne l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT), a conclu que la plupart estiment aujourd'hui que le régime d'autorisation FLEGT facilite en définitive l'importation de produits bois d'Indonésie.



**De l'amélioration:** Des riverains s'occupent d'un plant de fraké dans le cadre d'un projet de l'OIBT qui a entre autres aidé à réhabiliter des surfaces dégradées dans la forêt classée de Duékoué en Côte d'Ivoire. *Photo: E. Amonkou*

De mai à octobre 2018, 96 entreprises implantées dans des pays clés de l'UE ont été sondées dans le cadre du Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM). Le Mécanisme SIM a été créé au titre d'un projet de l'OIBT financé par l'UE en vue d'accompagner la mise en œuvre des accords de partenariat volontaire (APV) entre l'UE et les pays fournisseurs de bois, et d'analyser leurs répercussions sur le marché. Les APV sont un élément crucial du Plan d'action FLEGT de l'UE, qui définit la politique de l'UE consistant à favoriser l'exploitation forestière licite et le commerce de bois obtenus dans le respect de la légalité.

À ce jour, l'Indonésie est le seul et unique pays à avoir commencé ses exportations de bois porteurs d'une autorisation FLEGT. En 2017, le pays a ainsi délivré 200 000 «certificats V-légaux» d'une valeur de 10,8 milliards \$EU.

«Les opérateurs de l'UE se sont accoutumés aux procédures d'importation de bois sous autorisation FLEGT», a dit



**À l'aise:** La consultante principale du mécanisme SIM, M<sup>me</sup> Sarah Storck, constate que les entreprises européennes pensent désormais que le régime d'autorisation FLEGT leur facilite l'importation de bois en provenance d'Indonésie. *Photo: Y. Kamiyo*

M<sup>me</sup> Sarah Storck, qui a co-présentait un rapport sur les travaux du Mécanisme SIM au cours de la 54<sup>e</sup> session du Conseil. «Comparé à 2017, un pourcentage plus important des entreprises sondées en 2018 a indiqué estimer que les procédures d'importation étaient plus faciles à gérer tandis qu'un nombre nettement moindre a fait part de difficultés.»

En revanche, a observé M<sup>me</sup> Storck, «il est ressorti de ce sondage des signes de lassitude à l'égard du FLEGT, qui s'expliquent probablement par l'absence de bois sous autorisation FLEGT provenant de pays autres que l'Indonésie».

«Les autorisations FLEGT peuvent soutenir le développement du marché des produits tropicaux dans l'UE, mais ce sera un processus de longue haleine», a ajouté M. Rupert Oliver, qui présentait le rapport aux côtés de M<sup>me</sup> Storck.

«Pour que le marché des autorisations FLEGT se développe, il est donc essentiel d'avoir une envergure plus étendue, qui aille au-delà de l'Indonésie», a conclu M<sup>me</sup> Storck.

L'OIBT apporte un appui régulier au mécanisme SIM par le biais d'un financement de l'UE.

## Projets déclarés achevés

Au cours de la session, les comités techniques du Conseil ont passé en revue les projets et activités que finance l'OIBT, dont plusieurs ont été déclarés achevés.

L'un de ces derniers avait trait à la réhabilitation d'environ 5 500 hectares de forêt dégradée riveraine des forêts classées de Duékoué et Scio dans la partie ouest de la Côte d'Ivoire. Cette région abrite un grand nombre de personnes déplacées en interne que, aux côtés des populations locales, le projet a aidées à mettre en place des régimes agroforestiers de type taungya et à enrichir et protéger les forêts naturelles au moyen de semences de qualité supérieure d'essences indigènes et exotiques.

Ce projet a permis dans neuf villages de créer neuf coopératives (réunissant plus de 7 000 membres) qui sont

chargées de gérer les entrepôts, d'y installer le matériel de transformation alimentaire et de former à la gestion des membres sélectionnés au sein de ces coopératives. Selon le rapport d'achèvement présenté au Comité du reboisement et de la gestion forestière, ce projet a aidé à améliorer le niveau de vie de ses bénéficiaires et le quotidien des femmes, et a contribué à la sécurité alimentaire.

Le Comité du reboisement et de la gestion forestière a également reçu un rapport d'achèvement relatif à un projet mené au Brésil qui a permis d'élaborer – par le biais de processus participatifs – cinq plans de gestion de forêt communautaire dans 19 communautés de la forêt de Maués. Soumis aux autorités de l'État, deux ont été approuvés à ce jour. Les communautés ont acquis des connaissances et des compétences étendues en gestion durable des forêts et sont en passe d'adopter la gestion et la production forestières durables par les communautés. Entre autres choses, ce projet a aidé à autonomiser les femmes dans le cadre d'un processus de développement communautaire qui se poursuit.

Lors de la séance commune réunissant le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et le Comité de l'industrie forestière a été présenté le rapport d'achèvement d'un projet conduit en Indonésie qui a aidé les communautés locales à doper leurs revenus en fabriquant des produits du bambou à valeur ajoutée.

L'Indonésie a une longue histoire et tradition de l'emploi du bambou pour les habitations, les meubles, l'artisanat et les instruments de musique. De surcroît, le bambou piège le carbone, ce qui en fait un matériau respectueux de l'environnement et renouvelable. Le but de ce projet était d'aider les communautés locales situées dans des zones pilotes à accroître et mieux gérer leurs ressources en bambou, et à créer de la valeur ajoutée. Le projet a notamment mis en place une nouvelle usine de traitement du bambou dans la province du Nusa Tenggara oriental qui vise à augmenter la durée de vie des produits du bambou par un traitement de conservation non chimique et respectueux de l'environnement. Dans la province de Bali, ce projet a également permis de mettre au point un modèle de renforcement des capacités pouvant être reproduit ailleurs en Indonésie dans le cadre du programme public *Un Millier de Villages du Bambou*, conçu pour accompagner le développement d'une industrie nationale du bambou.

## La Vice-ministre néerlandaise de l'agriculture veut que l'OIBT prenne l'initiative

Dans son allocution au Conseil durant la session, M<sup>me</sup> Marjolijn Sonnema, Vice-ministre de l'agriculture au Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité de l'alimentation, a dit que son pays a été un adepte engagé et dévoué de la mission de l'OIBT depuis ses tout débuts.

Les forêts, a poursuivi M<sup>me</sup> Sonnema, sont susceptibles d'apporter une contribution majeure à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux Objectifs de développement durable. Il s'agit là pour l'OIBT d'une opportunité et elle a incité l'Organisation à élaborer une stratégie concise, claire et ciblée.

«L'OIBT peut et doit prendre l'initiative», a-t-elle affirmé.

## Pays membres et partenaires annoncent une enveloppe de 3,8 millions \$EU

Des contributions volontaires totalisant 3,83 millions \$EU ont été annoncées ou confirmées lors de la session du Conseil. Ce montant inclut la confirmation d'une enveloppe d'environ 1,24 million \$EU qui avait été annoncée par le Gouvernement de l'Allemagne lors de la session précédente en 2017. Ces fonds seront utilisés pour mettre en œuvre un éventail d'activités du Programme de travail biennal de l'Organisation.

L'OIBT a accordé une bourse à 22 candidats, dont six femmes, de douze pays membres producteurs, pour un montant total proche de 140 000 \$EU.



**Du potentiel:** M<sup>me</sup> Marjolijn Sonnema, la Vice-ministre néerlandaise de l'agriculture, explique que les forêts offrent la possibilité de sensiblement contribuer à concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable.

Photo: K. Sato/OIBT

À cette session, les donateurs furent l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique et la République de Corée.

Durant la séance consacrée aux annonces de financement, l'Union européenne a indiqué qu'elle envisageait de contribuer 300 000 euros environ à des activités du Programme de travail biennal, ce qu'elle espérait pouvoir confirmer d'ici à la fin de 2018.

Le Conseil a adopté plusieurs décisions, ayant essentiellement trait à des mesures d'ordre administratif et à la levée de fonds, qui ont pour but de générer des ressources accrues pour remplir le mandat de l'OIBT. Le Conseil a adopté la Politique de l'OIBT en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et est parvenu à une décision sur la question de la rotation dans le cadre de la sélection du Directeur exécutif.

Toutes les Décisions adoptées lors de cette session, ainsi que d'autres documents du Conseil, dont les états financiers, sont disponibles sur:

[www.itto.int/fr/council\\_committees/decisions](http://www.itto.int/fr/council_committees/decisions) et [www.itto.int/fr/council\\_committees/documents](http://www.itto.int/fr/council_committees/documents)

L'actualité quotidienne de la 54<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux, dont photos, présentations et vidéos, est consultable sur: [www.itto.int/ittc-54](http://www.itto.int/ittc-54)

## Besoin d'une coopération accrue pour promouvoir les bois tropicaux obtenus en mode durable



**Un partenaire crédible:** M. Eric D. de Munck, de l'Association néerlandaise du commerce de bois, présente la multiplicité des efforts fructueux menés au sein du commerce aux Pays-Bas pour faire évoluer l'image des bois tropicaux dans l'opinion. Photo: Y. Kamijo

Producteurs de bois tropicaux, importateurs, gouvernements et collectivités doivent travailler en plus étroite coopération pour démultiplier l'impact sur les marchés de consommateurs des efforts faits pour promouvoir les avantages des bois tropicaux obtenus en mode durable.

Tel fut le message qui est ressorti de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, qui s'est déroulée dans le cadre de la 54<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux. L'OIBT accueille chaque année ces débats en vue d'informer ses membres sur les grandes tendances à l'œuvre dans le commerce et la filière des bois tropicaux ainsi que sur les dossiers connexes, et aussi pour accroître les interactions entre les gouvernements et les représentants du commerce.

Organisée par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG), l'édition 2018 portait sur le thème des Initiatives du secteur privé destinées à promouvoir les bois tropicaux et les opportunités de collaboration accrue.

«Les présentations et débats de ce jour montrent que le secteur aurait tout avantage à ce que les producteurs et négociants de bois tropicaux et autres acteurs fusionnent leurs messages», a dit le président de la Discussion, M. André de Boer. «Il faut afficher un front unifié pour convaincre les consommateurs des avantages tout à fait réels qu'il y a à utiliser des bois tropicaux obtenus en mode durable.»

Les participants à la Discussion ont appris que, malgré les avancées de la gestion durable des forêts tropicales, la certification et de la vérification de la légalité, le commerce des bois tropicaux était confronté à de grandes difficultés; on citera notamment des modifications au niveau des assortiments d'essences et des préférences ainsi qu'une part de marché en recul face à la concurrence des bois d'ingénierie et des matériaux alternatifs hors bois.

La Discussion s'est articulée autour de présentations délivrées par sept experts et représentants d'organisations du commerce.

M. Benoît Jobbé-Duval, de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), a donné des informations sur les efforts que déploie l'Association pour créer la marque *Fair&Precious* dédiée aux produits bois tropicaux. Le but de cette initiative, conçue par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et des entreprises certifiées membres de l'ATIBT, consiste à promouvoir les bois tropicaux certifiés et à montrer les avantages de la consommation de bois tropicaux aux plans environnemental, social, économique et technique.

M<sup>me</sup> Françoise Van de Ven, la Secrétaire générale de l'Union des forestiers industriels du Gabon et aménagistes, a dit que plus de 3 millions d'hectares de forêts étaient certifiés par le FSC au Gabon. Toutefois, les efforts et les coûts que les entreprises ont investi pour certifier les forêts ne se sont pas pour autant traduits par une rémunération accrue pour les producteurs. Or, sans un financement adéquat d'une promotion à long terme, a-t-elle dit, les consommateurs continueront de voir uniquement les constats critiques sur la récolte de bois tropicaux.



**Promouvoir davantage:** M<sup>me</sup> Françoise Van de Ven, la Secrétaire générale de l'Union des forestiers du Gabon et aménagistes, indique qu'il y a plus de 3 millions d'hectares de forêts certifiées au Gabon. Photo: Y. Kamijo

M. Qian Meng, de l'Académie chinoise de foresterie, a présenté le Mécanisme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes, une initiative du secteur privé chinois du bois. La vision qui anime ses membres fondateurs est de «mettre en place une chaîne d'approvisionnement verte des produits forestiers qui soit stable et ordonnée afin de favoriser le développement écologique et durable des ressources et produits forestiers».

M. Eric D. de Munck, de l'Association néerlandaise du commerce du bois, a indiqué que, dans son pays, les importateurs de bois tropicaux avaient longtemps été accusés d'encourager la déforestation. La profession a fini par assumer la responsabilité de ses importations, en s'engageant à cesser d'importer des bois susceptibles de ne pas respecter les législations pour progressivement accroître la part des importations composée de bois produits en mode durable. L'objectif est de porter celle-ci à 90 pour cent d'ici à 2020.



**Aucune majoration:** M. Ngo Sy Hoai, le Vice-secrétaire général de l'Association vietnamienne des produits forestiers, observe que les coûts de production sont en hausse constante pour se conformer à l'exigence de vérification de la légalité sans toutefois de majoration des prix en contrepartie. *Photo: Y. Kamijo*

«Aujourd'hui, nous sommes considérés être un partenaire crédible», a dit M. de Munck. Il a évoqué toute une série d'efforts divers qu'a mené le commerce néerlandais en vue d'améliorer l'image des bois tropicaux dans l'opinion qui ont porté leurs fruits, y compris par la publication d'analyses du cycle de vie qui montrent que les bois tropicaux obtenus en mode durable présentent une performance environnementale nettement supérieure à celle du béton, de l'acier ou des plastiques.

M. Ngo Sy Hoai, le Vice-secrétaire général de l'Association vietnamienne du bois et des produits forestiers, a dit que le secteur vietnamien du bois exportait des produits forestiers pour une valeur d'environ 8 milliards \$EU par an à destination de 120 pays.

Malgré cet apparent succès, le secteur vietnamien du bois rencontre toutefois de grands défis. L'absence d'un dispositif national de certification des forêts et le manque de coopération entre les associations vietnamiennes du bois entravent le développement, a ajouté M. Ngo.

«En outre, les coûts de production continuent d'augmenter pour satisfaire les exigences des importateurs en matière de vérification de la légalité, ce sans compensation en retour dans le sens où il y a certes une valeur ajoutée sur le marché mais aucune majoration des prix», a-t-il observé.

M. Gleisson Omar Tagliari, directeur du Centre des industries de production et d'exportation de bois de l'État du Mato Grosso (CIPEM) au Brésil, a dit que le CIPEM, un groupe de huit syndicats d'employeurs forestiers représentant plus de 600 entreprises, jouait un rôle actif dans la promotion du commerce. Le secteur est confronté à de nombreuses difficultés, a-t-il remarqué, mais «ce qui prime avant tout c'est le besoin de changer l'image de notre secteur, car le secteur du bois demeure considéré comme malfaisant. Seule une promotion positive sera en mesure d'inverser cette opinion».

M<sup>me</sup> Cindy Squires, Directrice exécutive de l'Association internationale des produits bois (États-Unis) a précisé que le but de son association était de faire accepter en Amérique du Nord les produits bois obtenus mondialement de forêts en gestion durable et de créer une demande pour ceux-ci. Elle a parlé de l'approche multimodale adoptée par l'IWPA pour parvenir à cette fin.

## Le Groupe consultatif sur le commerce déplore le recul de la part du marché des bois tropicaux

Selon une déclaration délivrée par M. Barney Chan au nom du TAG concomitamment à la Discussion annuelle sur le marché, dans les pays consommateurs, le commerce des bois tropicaux est en difficulté suite au recul de sa part de marché, qui s'explique en partie par la concurrence des produits d'ingénierie et autres substituts.

Le TAG a été créé en 2000 pour contribuer des apports aux travaux de politique et de projets de l'OIBT. Il est ouvert à quiconque a un intérêt dans le commerce des bois tropicaux, dont représentants de la filière des forêts tropicales, exportateurs et importateurs de bois, consultants du commerce et de l'industrie du bois, et associations du commerce et de la filière.

Selon la déclaration du TAG, l'éventuel départ d'Afrique centrale d'entreprises françaises du bois (voir l'article en page 24) «constitue un avertissement retentissant que notre Organisation devrait méditer et soigneusement noter... Force est d'admettre que continuer comme si de rien n'était ne saurait suffire à sauver notre industrie et nos forêts.»



**Un commerce dans l'adversité:** Dans la déclaration du TAG délivrée dans le cadre de la Discussion annuelle 2018 de l'OIBT sur le marché, M. Barney Chan remarque que continuer comme si de rien n'était ne saurait suffire à sauvegarder la filière des bois tropicaux. *Photo: K. Sato/OIBT*

Le TAG a proposé que l'OIBT conduise une étude destinée à déterminer pourquoi la gestion durable des forêts n'a pas honoré sa promesse d'étendre les marchés du bois tropical, afin que le Conseil mette au point une stratégie pour redresser la situation.

Les présentations données dans le cadre de la Discussion annuelle 2018 de l'OIBT sur le marché sont disponibles sur: [www.itto.int/ittc-54/presentations](http://www.itto.int/ittc-54/presentations)

## La table ronde de la société civile appelle à donner un rôle plus important aux femmes dans le domaine forestier



**Autonomiser:** Mme Delphine Ahoussi, la Présidente de MALEBI, une association de femmes de Côte d'Ivoire, indique qu'un projet de l'OIBT mené chez des populations riveraines de la forêt classée d'Ahua a permis à des femmes de restaurer des surfaces forestières dégradées.

Photo: K. Sato/OIBT

Le rôle des femmes dans la gestion des forêts et autres ressources naturelles ne saurait plus longtemps être omis ou nié, a déclaré Mme Rosalie Matondo, la Ministre de l'économie forestière de la République du Congo, dans une vidéo présentée à l'occasion d'une table ronde sur les femmes, la foresterie et l'OIBT, qui s'est tenue lors de la 54<sup>e</sup> session du CIBT.

«Nous ne devons pas oublier que les femmes représentent plus de la moitié de la population sur notre planète Terre», a dit Mme Matondo. «Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons opter pour une gestion inclusive des ressources naturelles, en prenant en compte tous les acteurs, dans les forêts communautaires, autour des concessions d'exploitation ou dans les aires de conservation de la biodiversité.»

«Le principe qui régit le développement de ces concessions et de la certification des forêts constitue une garantie pour ... la prise en compte des communautés rurales et des populations autochtones dans le partage des profits liés à l'exploitation des ressources forestières et, à présent, on ne peut plus oublier ou écarter les femmes», a-t-elle poursuivi.

Une autre panelliste, Mme Cécile Bibiane Njebet, Présidente du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), a indiqué que les femmes se situaient tout en bas de la pyramide hiérarchique dans la foresterie, dans le sens où elles sont surreprésentées chez les petits opérateurs de la gestion des forêts, mais en sous-effectif massif chez les superviseurs, coordinateurs et propriétaires.

«Les femmes n'ont qu'un accès très limité aux ressources forestières, à la terre, à la technologie, aux ressources financières, à la formation et à l'information, qu'elles contrôlent également peu. Elles sont également peu conscientes de leurs droits», a dit Mme Njebet. «Il faut que cela change.»

Entre autres choses, Mme Njebet a préconisé que les membres du Conseil encouragent les organismes gouvernementaux à faire usage des récemment adoptées *Lignes directrices pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*, afin de relier la foresterie et l'égalité des genres avec l'Objectif de développement durable 5 se rapportant à l'égalité des sexes ainsi que d'autres mécanismes des Nations Unies relatifs à l'autonomisation des femmes.

Mme Delphine Ahoussi, présidente de MALEBI, une association de femmes en Côte d'Ivoire, a décrit comment un projet de l'OIBT mené dans des communautés riveraines de la forêt classée d'Ahua leur avait permis de restaurer des surfaces forestières dégradées grâce à l'agroforesterie, ce qui a permis d'accroître le couvert forestier, d'améliorer la sécurité alimentaire, et de réduire la pauvreté chez ces populations. Le projet a également fait évoluer l'image du rôle des femmes par rapport à la gestion des forêts, ce qui lui a valu de se voir décerner une récompense par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Les membres du Conseil ont pu visionner une récente vidéo de ce projet.



**Transformatif:** Mme Adi Estela Lazos Ruiz évoque un processus mis en place, avec le concours d'un projet de l'OIBT, dans la municipalité de Jamapa, destiné à transformer les communautés en augmentant la participation des femmes dans le secteur forestier officiel.

Photo: K. Sato/OIBT

Mme Adi Estela Lazos Ruiz a évoqué un processus mis en place, avec le concours d'un projet de l'OIBT, dans la municipalité de Jamapa, au Mexique, destiné à accroître la participation des femmes au secteur forestier officiel.

«Il est essentiel de connaître l'importance des services écosystémiques et d'une participation active de la population pour pouvoir les préserver, mais cela n'est pas suffisant dans la durée», a-t-elle observé.

«Les femmes et les hommes ont besoin d'être autonomisés pour les inciter à passer à l'action. Les femmes sont en général le cœur de la famille, elles assurent son unité et éduquent les enfants, de sorte que travailler avec les femmes est un moyen de transformer une communauté.»



**Solidarité:** M<sup>me</sup> Jennifer Conje, du Service américain des forêts, parle d'une initiative de son Service, *Stand Up For Each Other*, ayant pour but de rappeler qu'il incombe à chacun d'être solidaire pour se protéger mutuellement contre l'intimidation, le harcèlement et les représailles.  
Photo: Y. Yamijo

M<sup>me</sup> Françoise Van de Ven a retracé le parcours de sa carrière dans le secteur forestier, tout d'abord en Belgique, puis en Afrique.

«Lorsque vous êtes une femme dans le commerce du bois, vous devez connaître votre activité sur le bout des doigts», a-t-elle remarqué. Elle est aujourd'hui la Secrétaire générale de l'Union des forestiers industriels du Gabon et aménagistes (UFIGA).

Pour terminer, M<sup>me</sup> Jennifer Conje, du Service forestier américain, a déclaré que les questions d'ordre sexospécifique dans le secteur forestier n'étaient pas propres aux pays tropicaux en développement, mais qu'on les retrouvait aussi dans les pays développés. Elle a parlé de l'initiative actuellement lancée par le Service forestier américain, *Stand Up For Each Other*, qui vise à rappeler qu'il incombe à chacun de protéger autrui contre l'intimidation, le harcèlement et les représailles de toute nature que ce soit.

M<sup>me</sup> Conje a également partagé son expérience personnelle quant aux défis et opportunités qu'elle a pu rencontrer en tant que femme active dans le monde forestier.

M<sup>me</sup> Sheam Satkuru, du Secrétariat de l'OIBT, qui animait cette table ronde, a remarqué que les présentations avaient montré ce que des femmes autonomes étaient capables d'accomplir au sein de leur communauté et du secteur forestier.

«L'égalité des sexes est un sujet dont la société parle depuis des années mais qui n'est toujours pas appliquée dans nombre de domaines», a-t-elle observé. «L'ordre du jour international est axé sur l'autonomisation des femmes et nous qui faisons partie de la société devons assumer de l'appuyer pour en faire une réalité.»

L'Organisation est animée de la volonté ferme d'appliquer pleinement les Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes à l'ensemble de ses travaux, avec les nombreux avantages qui en résulteront.

## Déclaration du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)

Dans une déclaration aux membres du Conseil, la porte-parole du GCSC, M<sup>me</sup> Jacqueline Gogwon-Gwet, du REFACOF au Cameroun, a félicité le Conseil et le Secrétariat pour l'opportunité donnée au GCSC d'organiser une table ronde sur le rôle des femmes s'agissant de réaliser les objectifs de l'OIBT. Le GCSC a vivement incité le Conseil à inscrire des manifestations plénières du GCSC à l'ordre du jour du Conseil.

«Nous pouvons travailler ensemble sur des sujets intéressants les deux parties afin de guider les délibérations du Conseil et d'y contribuer des apports», a dit M<sup>me</sup> Gogwon-Gwet. Le GCSC a également appelé les membres de l'OIBT à davantage impliquer les parties prenantes dans l'élaboration des politiques au niveau national, a-t-elle ajouté.

Dans sa déclaration, le GCSC s'est toutefois dit déçu que plusieurs pays membres de l'OIBT n'eussent pas acquitté leur quote-part, et a évoqué diverses autres questions, dont le besoin de diffuser et d'appliquer les Lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.



**Hommage de la Table ronde:** La porte-parole du GSAG, M<sup>me</sup> Jacqueline Gogwon-Gwet, a rendu hommage au Conseil et au Secrétariat pour avoir offert au CSAG l'opportunité de réunir une table ronde sur le rôle des femmes dans la réalisation des objectifs de l'OIBT.

Photo: K. Sato/OIBT

M<sup>me</sup> Gogwon-Gwet a observé que le GCSC «encourageait vivement le Conseil à veiller à ce que des ressources adéquates soient mises à disposition afin d'assurer la participation permanente de la société civile et des femmes aux délibérations du Conseil».

Il est encourageant pour le GCSC de constater que le Conseil a donné son appui ferme à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de levée de fonds, a dit M<sup>me</sup> Gogwon-Gwet, et il souhaiterait figurer au nombre des partenaires impliqués dans le pilotage de toute initiative en la matière.

Les présentations de la table ronde du CSAG sont disponibles sur: [www.itto.int/ittc-54/presentations](http://www.itto.int/ittc-54/presentations) et les vidéos sur: [www.itto.int/ittc-54-women](http://www.itto.int/ittc-54-women)

## Au Bénin, une lauréate d'une bourse de l'OIBT explore le rôle des forêts sacrées et leur restauration dans les grands centres urbains

par Sènan Ingride Legba

(ingride.legba@gmail.com)

Université d'Abomey-Calavi,  
Faculté des Sciences et  
technologies  
Département de biologie  
végétale,  
01 BP 4521, Cotonou, Bénin



**En vente:** La lauréate d'une bourse de l'OIBT, M<sup>me</sup> Sènan Ingride Legba (à g.) interviewe une vendeuse dans le cadre de son enquête destinée à mieux comprendre les filières de commercialisation des produits médicinaux traditionnels et de déterminer leur disponibilité dans les forêts sacrées ainsi que leurs divers emplois chez les populations. *Photo: S. I. Legba*

Au Bénin, les forêts sacrées constituent d'importantes sources où les populations locales se fournissent en médicaments et autres matériaux. Or, aujourd'hui dégradées, elles nécessitent d'être restaurées. Nombre des espèces importantes, d'un point de vue ethnobotanique, que recèlent les forêts sacrées sont rares et l'on a peu de connaissances sur la manière de les cultiver. Des études de terrain approfondies et la participation active des parties prenantes sont donc indispensables pour la production, la transplantation (dans les forêts sacrées), la croissance, la récolte et la commercialisation des espèces médicinales menacées.

### Objectif, méthodologie et zones d'intervention

Financée par le Programme OIBT-Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), notre étude doctorale avait pour objectif principal de travailler aux côtés des populations locales afin d'améliorer la protection de la diversité végétale sur des bases scientifiques et d'accroître la reconnaissance aux niveaux social, politique et culturel des avantages qu'il y a à protéger les plantes médicinales dans les forêts sacrées.

Il s'agissait essentiellement de produire des plants de sept espèces ligneuses rares (*Adansonia digitata*, *Azzeria africana*, *Dialium guineense*, *Diospyros mespiliformis*, *Khaya Senegalensis*, *Kigelia africana* et *Tamarindus indica*). Cette opération a été conduite sur un site d'expérimentation de l'Université d'Abomey-Calavi dans une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, qui est situé dans la zone guinéo-congolaise du Bénin, dans la municipalité d'Abomey-Calavi, dans le département de l'Atlantique-Littoral. Les plants ont ensuite été acheminés par véhicule jusqu'aux 29 forêts sacrées. Des tests de germination ont été effectués sur les semences de toutes ces espèces afin d'optimiser la production et d'améliorer la démarche scientifique. Une étude ethnobotanique a également été

réalisée sur cinq autres espèces médicinales rares (*Caesalpinia bonduc*, *Gardenia ternifolia*, *Sarcocephalus laticifolius*, *Xylopia aethiopica* et *Zanthoxylum zanthoxyloides*) afin de mieux maîtriser leurs filières de commercialisation, de déterminer leur disponibilité et leurs divers usages par la population.

Des travaux antérieurs (Akouèhou *et al.*, 2016; Quizoz *et al.*, 2014; Adomou *et al.*, 2012; Fall, 2007; Hahn-Hadjali et Thiombiano, 2000) ont déterminé que les douze espèces ligneuses susmentionnées étaient considérées comme des espèces rares. Une enquête préliminaire a répertorié 29 forêts sacrées dégradées et les lieux de collecte ou d'achat de semences ainsi que les marchés où sont vendues les plantes médicinales dans les grands centres urbains.

L'équipe de l'étude a récolté et classé les semences des sept espèces arborées, puis les a traitées à la station expérimentale et a évalué la qualité et le temps de germination pour chacune. Pour terminer, la germination et la croissance en hauteur, de même que les connaissances endogènes de ces plantes, ont été évaluées. Nous en avons exploité les résultats pour obtenir des informations sur la diversité des espèces végétales, la diversité de leurs usages, les caractéristiques socioculturelles qui leur sont associées, leurs chaînes de valeur et leur niveau de vulnérabilité. Enfin, les tests de germination et la variété des substrats utilisés nous a permis d'obtenir de meilleurs taux de germination et de procéder ainsi à des plantations d'enrichissement dans les surfaces dégradées des 29 forêts sacrées.

Des données ethnobotaniques ont été recueillies auprès de 1 368 personnes au total, lesquelles sont impliquées dans les chaînes de valeur des plantes médicinales dans les grands centres urbains suivants (où sont situés les 29 forêts sacrées et les marchés): Abomey-Calavi, Cotonou, Ouidah et Zè dans le département de l'Atlantique-Littoral; Djakotomey, Avovè, Comè, Aplahoué et Lokossa dans le département de Mono-Couffo; Sèmè, Adjarra, Adja-Ouèrè, Kétou et Pobè dans le

département de Ouémé-Plateau; Bohicon, Covè, Zangnando, Glazoué et Savé dans le département de Zou-Collines; Tachourou, Parakou, N'dali, Kandi et Malanville dans le département de Borgou-Alibori; et Djougou, Natitingou, Kouandé, Bassila et Tanguéta dans le département d'Atacora-Donga. La formule de la «marge brute» a été employée pour mieux comprendre les revenus des acteurs. Le taux moyen de germination (TMG) a été calculé pour chaque espèce et substrat. Les paramètres suivants ont été utilisés pour évaluer l'importance socioculturelle des espèces médicinales en fonction du groupe socioculturel: valeur d'usage ethnobotanique; indice d'importance culturelle; et fréquence relative de citation. Les données ont été traitées au moyen du logiciel R64 3.4.4.

## Résultats

**Tests de germination sur les semences de sept espèces ligneuses médicinales menacées de disparition.** Les résultats des tests de germination ont montré que la majorité des espèces ont présenté des taux de germination satisfaisants (TMG > 50 pour cent). Les différents substrats utilisés ont eu une influence significative sur le taux de germination et sur la croissance en hauteur des sept espèces, sachant que la germination a été meilleure sur le substrat terreau pour toutes les espèces végétales. De même, les divers traitements appliqués aux semences préalablement à l'ensemencement ont augmenté les taux de germination (marge d'erreur de 5 pour cent) chez toutes les espèces, excepté *Adansonia digitata* et *Khaya senegalensis* (chez lesquelles le traitement n'a pas eu d'effet).

**Enrichissement des forêts sacrées.** Les 29 forêts sacrées ont été enrichies au moyen des espèces produites sur le site d'expérimentation. Un total de 2 930 plants ont été mis en terre en fonction des critères que sont: la superficie et l'état de dégradation des forêts; les facteurs climatiques; et les zones de prédilection de chaque ligneuse.

**Filière de commercialisation de cinq espèces médicinales rares et connaissances traditionnelles connexes.** Cette étude ethnobotanique a permis de connaître la grande diversité des espèces végétales utilisées en médecine traditionnelle et la caractérisation des différentes filières des plantes médicinales et leur impact sur le niveau de vie des populations. Ainsi, le revenu annuel moyen des commerçants du département de l'Atlantique-Littoral est le plus élevé. Quant aux transporteurs, ce sont ceux du département de Borgou-Alibori qui ont un revenu très élevé. Chez les transformateurs, ce revenu est en relation avec chaque espèce rare et c'est *Xylopi aetiopica* qui rapporte le plus. Les espèces telles que *Xylopi aetiopica* et *Zanthoxylum zanthoxyloides* ont montré les marges brutes de commercialisation moyenne (MBCM) les plus élevées. En définitive, les connaissances accrues obtenues sur la filière des plantes médicinales rares et les connaissances traditionnelles connexes permettront une meilleure conservation des différentes espèces médicinales menacées.

**Connaissances ethnobotaniques relatives aux plantes médicinales.** Plus de 206 espèces appartenant à 66 familles ont été recensées auprès des 1 368 personnes objet de l'enquête. La famille la plus représentée est celle des Fabacées (15,4 pour cent des sondés). L'analyse de la répartition des espèces par département révèle une forte rareté des espèces au niveau de l'Atlantique-Littoral tandis que celle de Borgou-Alibori a été la plus élevée. En ce qui concerne les types biologiques, les microphanérophytes (c.-à.-d. des arbustes ou arbres de 2 à 8 m de hauteur) (mentionnés par 22,8 pour cent) ont été prédominants suivis des thérophytes (herbacées qui survivent aux saisons défavorables sous forme de semences) (mentionnées par 11,5 pour cent). D'après les types phytogéographiques, les espèces soudaniennes, guinéo-congolaises, guinéennes, soudano-zambéziennes, et soudano-guinéennes sont les plus représentées (58,7 pour cent) tandis que les espèces à distribution continentale (EDC) sont les moins représentées (8,14 pour cent).

L'analyse factorielle des correspondances des plantes médicinales rares, leur disponibilité, les parties utilisées et les différents acteurs, montrent que leurs racines et écorces sont surexploitées. D'après les transporteurs, *Zanthoxylum*

*zanthoxyloides*, *Sarcocephalus latifolius*, *Ceasalpinia bonduc* et *Gardenia ternifolia* sont récoltées uniquement dans leurs zones de prédilection. Par contre, *Xylopi aetiopica* est menacée de disparition à cause de ses fruits, racines, écorces et feuilles qui sont tous exploités comme produits médicinaux. Le revenu tiré de la vente de plantes médicinales est fonction de l'accès aux plantes médicinales en forêt. On a constaté qu'il y avait un lien entre le revenu et la fréquence d'approvisionnement ainsi qu'avec le niveau d'instruction.

Pour conclure, nous pouvons dire que les acteurs de la chaîne de valeur des plantes médicinales menacées prennent de plus en plus conscience du potentiel qu'offre le transfert des connaissances traditionnelles par la méthode écrite.

## Perspectives d'avenir

Des travaux de recherche complémentaires sont nécessaires pour comprendre en détail les principaux facteurs qui influencent les chances de survie et la pérennité des plantes médicinales rares, et permettre ainsi des programmes efficaces de domestication et de conservation. De tels travaux aideraient aussi à mieux sensibiliser au besoin de protéger les espèces ligneuses menacées, à conserver les forêts sacrées et à accroître les capacités nécessaires à ces fins.

## Bibliographie

- Adomou A. C., DJOSSA B., Lègba S. I., Oumorou M. & Akoeginou A. 2012. Étude ethnobotanique des plantes médicinales vendues dans le marché d'Abomey-Calavi au Bénin. *International Journal of Biological and Chemical Sciences (IJBCS)* 6, 745-772.
- Ahouangonou S. & Bris B., 1995. *Contribution à l'étude de la germination d'Azelia africana* (caesalpiniaées). Bulletin de la Recherche Agronomique Numéro 22 p. Faculté des Sciences et Techniques, Université Nationale du Bénin.
- Akouehou G., Legba. S. I., Orou M. A., 2016. *Connaissances traditionnelles et ressources génétiques associées: défis pour une conservation durable de la biodiversité au Bénin*. CEBioS (disponible sur: [www.biodiv.be/cebios2/docs/publications/policy-briefs/mrv-call-2015/trad](http://www.biodiv.be/cebios2/docs/publications/policy-briefs/mrv-call-2015/trad)).
- Belemtougri R. G., Constantin B., Cognard C., Raymond G. & Sawadogo L. 2006. Effects of two medicinal plants, *Psidium guajava* L. (Myrtaceae) and *Diospyros mespiliformis* L. (Ebenaceae) leaf extracts on rat skeletal muscle cells in primary culture. *Journal of Zhejiang University Science*. 7(1): 56-63 p.
- Fall I. 2007. *Suivi-évaluation de la phytomasse de cinq espèces médicinales dans la forêt communautaire Mama Kaoussou de Sambande, communauté rurale de Keur Baka, région de Kaolack (Sénégal)*. Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal.
- Hahn-Hadjali K. & Thiombiano A. 2000. Perception des espèces en voie de disparition en milieu Gourmantché (Zst du Burkina Faso). *Berichte des Sonderforschungsbereichs*, 268, 14.
- Oboho E. G., Ogana F. N., 2012. Effects of varying hot water temperatures on the germination and early growth of *Dialium guineense* (Willd) seeds. *Annals of Biological Research*, 3 (3):1247-1254 p.
- Programme national de la pharmacopée et de la médecine traditionnelles 2012. *Liste des plantes médicinales rares ou en voie de disparition*. Direction nationale de la santé publique. Ministère de la santé. 4p.
- Quiroz D., Towns A., Lègba S. I., Swier J., Brière S., Sosef M., & Van Andel T. 2014. Quantifying the domestic market in herbal medicine in Benin, West Africa. *Journal of Ethnopharmacology* 151, 1100-1108.

# Tendances du marché

**En Afrique, le modèle économique des forêts certifiées souffre suite au changement structurel et à l'absence de rémunération**

par **Rupert Oliver**

Forest Industries  
Intelligence Limited  
Settle, Royaume-Uni de Grande-  
Bretagne et d'Irlande du Nord

(rupert@forestindustries.info)



**Au point mort?** Le modèle d'activité économique fondé sur la certification des forêts naturelles a perdu du terrain en Afrique au cours de la décennie passée. Photo: T. Yanuariadi/OIBT

En Afrique, la filière du bois connaît actuellement un changement structurel majeur dans la mesure où les opérations sont réorientées du marché européen vers l'Asie. Cette évolution s'explique par des facteurs à la fois côté offre, avec une moindre disponibilité des essences intéressantes le marché européen et, côté demande, sur fond d'un recul de la consommation en Europe et d'un essor rapide de la demande en Asie.

Si cette réorientation se poursuit depuis maintenant plus d'une décennie, c'est en mars 2018 que l'on a pu en mesurer toutes les conséquences avec l'annonce que le groupe Rougier faisait en France l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en France en vue de déployer une restructuration de grande ampleur.

Cet événement incite à procéder à une réévaluation du rôle futur des opérations forestières européennes en Afrique. Se pose également la question de savoir si le modèle économique fortement tributaire de profits supposés que générerait la vente de produits bois tropicaux et autres services environnementaux certifiés par un tiers sur des marchés sensibles aux questions environnementales dans les pays riches industrialisés reste valide.

Deux récents articles traitant du commerce explorent ces dossiers, l'un par Alain Karsenty (Karsenty, 2018), Directeur de recherche au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), et l'autre signé d'Emmanuel Groutel (Groutel, 2018), un expert indépendant de la filière africaine du bois affilié à l'Université de Caen, en France. Ils parlent respectivement d'une «crise», et de «l'affaiblissement brutal» des forêts détenues par des intérêts européens et des opérations liées au bois en Afrique ces dernières années.

Selon E. Groutel, les événements récents qui ont eu lieu en Afrique posent des questions de fond sur les «théories de la modification de l'ensemble des politiques et projets actuellement en cours qui reposent sur le lien entre des entreprises responsables et les marchés européen et américain».

Selon A. Karsenty, la mise en faillite de Rougier a particulièrement choqué les professionnels de la foresterie tropicale en Europe parce que cette firme, qui a été fondée à Niort en 1923, est «l'une des plus anciennes et importantes entreprises de bois en Afrique». Elle était présente au Cameroun, au Congo, au Gabon et, depuis 2015, en République centrafricaine; ex-proprétaire de plus de 2,3 millions d'hectares, elle employait 3 000 personnes, essentiellement en Afrique. Dans le cadre de son processus de restructuration, Rougier a cessé toutes ses opérations africaines, excepté au Gabon. Dans une transaction conclue le 16 juillet dernier, la propriété de quatre filiales de Rougier – la Société forestière et industrielle de la Doumé (SFID), Cambois et Sud Participation au Cameroun, et Rougier Sangha-Mbaéré (RSM) en République centrafricaine – a été transférée à la Société de distribution nouvelle d'Afrique (Sodinaf), une entreprise camerounaise.

## Les difficultés financières de Rougier: une partie d'un problème plus vaste

Pour A. Karsenty, les difficultés financières de Rougier s'inscrivent dans un schéma d'échec général chez les opérateurs européens du secteur africain du bois tropical. En 2017, le Groupe néerlandais *Wijma Cameroon* a vendu quatre de ses cinq concessions forestières camerounaises à une entreprise concurrente (*Vicwood SA*, dont le siège est à Hong Kong). L'entreprise italienne *Cora Wood SA*, un fabricant très connu de contreplaqués implanté au Gabon, a dû vendre une de ses concessions à une entreprise chinoise pour éponger ses dettes.

Karsenty explique que «les rumeurs évoquant de possibles futures cessions d'autres entreprises européennes au Gabon ou au Congo vont bon train». Il ajoute que les raisons avancées par la direction de Rougier lorsqu'a été déposée une demande de mise en faillite cette année se retrouvent dans la totalité de la chaîne d'exportation de bois tropicaux

en Afrique. On invoque de graves problèmes et des délais d'expédition au départ du port de Douala au Cameroun et le versement tardif des remboursements de la taxe à la valeur ajoutée de la part des autorités africaines, en partie dû au bas prix du pétrole.

Bien que ces problèmes touchent tous les opérateurs de la région, les entreprises européennes en ont particulièrement souffert pour les raisons suivantes: le recul de la consommation, déjà faible, de bois tropicaux en Europe; la moindre offre en essences africaines qui répondent aux préférences étroites des acheteurs européens; et la marge de bénéfice particulièrement faible que dégagent les opérations de production durable et certifiée de bois, pour laquelle le marché n'accorde qu'une prime minime, voire aucune, alors qu'elle donne lieu à des coûts d'exploitation plus élevés.

## Les raisons du recul de la consommation européenne de bois tropicaux

Les raisons du recul de la consommation de bois tropicaux en Europe sont aujourd'hui bien cernées, dans la mesure où elles ont amplement été analysées par l'OIBT et d'autres. Elles ont été aussi correctement articulées par les participants aux récentes consultations sur le commerce qui ont eu lieu au Royaume-Uni et en France dans le cadre du Mécanisme de surveillance indépendante du marché lié au Plan d'action relatif à la gouvernance forestière, réglementation et échanges commerciaux (FLEGT), un projet en cours de l'OIBT financé par la Commission européenne.

Les problèmes logistiques liés à la fourniture du marché européen en volumes réguliers de bois commerciaux depuis l'Afrique sont aggravés par les fortes tendances à l'œuvre au sein de l'Union européenne (UE) qui privilégient les produits bois d'ingénierie. Celles-ci impliquent que des bois de classes

et dimensions normalisées soient livrés juste à temps, ce que des fournisseurs tropicaux ne sont guère en mesure d'assurer.

Les nouveaux bois tendres et bois durs tempérés thermiquement et chimiquement modifiés, de même que les composites bois-plastique, remplacent les bois tropicaux dans de nombreuses applications d'extérieur.

Les essences africaines employées dans des applications d'intérieur – telles le wawa, l'ayous ou le movingui – sont remplacées par le bouleau, l'hévéa, le tulipier américain, les panneaux de fibres de densité moyenne ainsi que toutes une palette de matériaux non ligneux.

En outre, la demande en bois tropicaux continue de pâtir des effets à long terme des campagnes médiatiques défavorables liés à la déforestation, auxquelles le mouvement de la certification n'a pu complètement répondre.

Tandis que la demande en bois africains fléchissait en Europe, elle s'est renforcée en Asie. Les chiffres du commerce analysés par le Mécanisme SIM montrent que la part chinoise des exportations totales de bois africains a plus que doublé entre 2008 et 2017, passant de 25 à 57 pour cent. Sur cette même période, la part de l'UE dans les exportations africaines a chuté de 49 pour cent à 21 pour cent (figure 1).

## Les opérations européennes en Afrique transférées à des entreprises asiatiques

Selon A. Karsenty, «les négociants européens, jusqu'alors essentiels pour la filière africaine du bois, cèdent progressivement leurs actifs à des investisseurs asiatiques. Les opérateurs malaisiens sont présents en Afrique centrale depuis le milieu des années 90. Les entreprises chinoises sont apparues dans la filière dans les années 2000 et, plus récemment, les investisseurs indiens, y compris la multinationale *Olam*, ont percé au Gabon et au Congo».

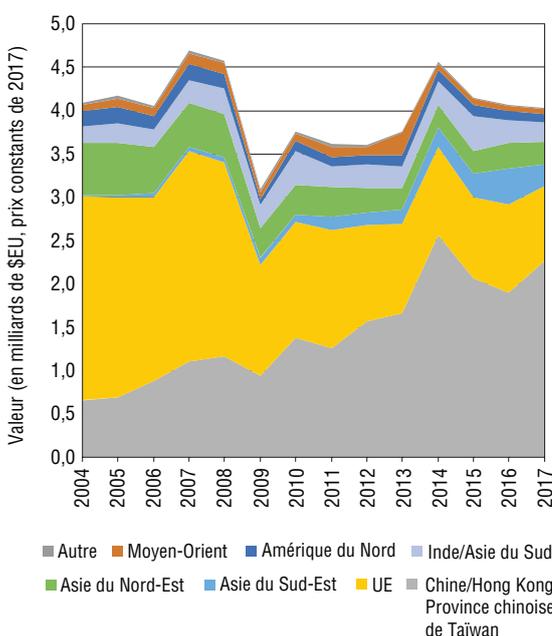
Le processus consistant à transférer des actifs industriels détenus par des Européens en Afrique à des firmes asiatiques est en cours depuis quelque temps, mais on a le sentiment que le retrait de Rougier, une entreprise qui a des liens anciens et profonds avec l'Afrique, pourrait marquer un tournant.

La part des exportations africaines de bois à destination de l'Europe a légèrement progressé en 2015 et 2016, suite à un léger mieux de la consommation européenne et d'une chute marquée des exportations vers la Chine (dû essentiellement à l'éclatement de la bulle spéculative du commerce du bois de rose). La part de l'Europe dans les exportations africaines s'est de nouveau effondrée en 2017, puis en 2018.

Le différend commercial entre la Chine et les États-Unis d'Amérique pourrait amplifier ces tendances. Le 2 août 2018, l'Administration Trump a annoncé une nouvelle série de tarifs douaniers portant sur 200 milliards \$EU de marchandises chinoises, qui doivent entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Comme mesure de rétorsion, le Gouvernement chinois a annoncé que, si les États-Unis les appliquaient, il imposerait un train de sanctions tous azimuts sur les importations de produits étatsuniens, y compris des droits de douane de 25 pour cent sur les bois durs américains.

Il est fort probable que ces mesures vont accroître la demande chinoise en produits de bois durs provenant d'autres régions, dont l'Afrique. Environ 50 pour cent des exportations de

Figure 1: Valeur des exportations de bois en provenance d'Afrique, par destination, 2004-2017



Source: Analyse de données de COMTRADE & COMEXT par le Mécanisme SIM de l'OIBT.

bois durs américains sont destinées à la Chine: l'imposition des droits de douane chinois incitera vraisemblablement les exportateurs de ces bois à se recentrer plus fortement sur le marché européen, ce qui ne fera qu'accroître la concurrence pour les bois tropicaux.

### Moindre disponibilité des essences africaines les plus prisées par les acheteurs européens

À ces problèmes d'ordre mondial viennent s'ajouter les tendances de la foresterie en Afrique qui ont pour effet de réduire l'offre en essences les plus prisées par l'Europe.

A. Karsenty observe que, en Afrique, les opérateurs européens se sont traditionnellement concentrés sur une gamme réduite d'essences sources de profits: okoumé au Gabon; ayous, sapelli et azobé au Cameroun; sapelli au nord du Congo et okoumé au sud; sapelli en République centrafricaine; et quelques essences précieuses comme le wengé ou l'afroformosa en République démocratique du Congo.

Du fait que l'Europe se soit historiquement axée sur ces quelques essences, le nombre de spécimens marchands s'est amenuisé (sans toutefois nécessairement menacer d'extinction les essences). Selon A. Karsenty, «le problème est d'ordre économique: les volumes restant lors de la seconde rotation (légalement 25 à 30 ans entre deux rotations) ne suffisent en général pas à alimenter leur exploitation industrielle et à satisfaire la demande du marché».

A. Karsenty constate que ce problème illustre bien le cas de Rougier, qui a acquis une concession en République centrafricaine juste de l'autre côté de la frontière à proximité de son usine principale au Cameroun en raison de la moindre disponibilité en sapelli et ayous dans l'Est du Cameroun (une région que la filière et les petits artisans ont exploitée durant plusieurs décennies).

De la même manière, poursuit A. Karsenty, l'abandon par *Wijma* de plusieurs concessions au Cameroun découle de

la chute marquée du volume d'azobé à la fin de la première rotation. Il serait certes possible de récolter d'autres essences dans ces forêts au moment de la seconde rotation et des suivantes, mais leurs volumes ne seraient pas suffisants pour remplacer les essences traditionnelles, ou bien leur prix de vente serait trop faible pour couvrir les coûts de prélèvement, de transport et de transformation.

### Dépendance excessive aux produits de base: un risque pour l'Afrique

A. Karsenty insiste sur les dangers pour les opérateurs africains de rester trop dépendants des exportations de produits de base de type grumes, débités de dimensions standard et placages de déroulage au détriment des produits de transformation accrue. Il constate que «vendre des produits de base, c'est être condamné à être un «preneur de prix», en restant tributaire des tarifs du bois à l'international et des préférences des acheteurs internationaux».

Les acheteurs de bois d'outremer seront toujours enclins à se focaliser sur une gamme réduite d'essences et de classes qui répondent à leurs propres normes de production et à leur programme de développement du marché. La plupart du temps, tel ou tel pays ou région d'approvisionnement ne représente pour eux qu'un enjeu minime, voire aucun, et ils peuvent donc chercher des alternatives – et jouer les différents fournisseurs les uns contre les autres – à leur guise.

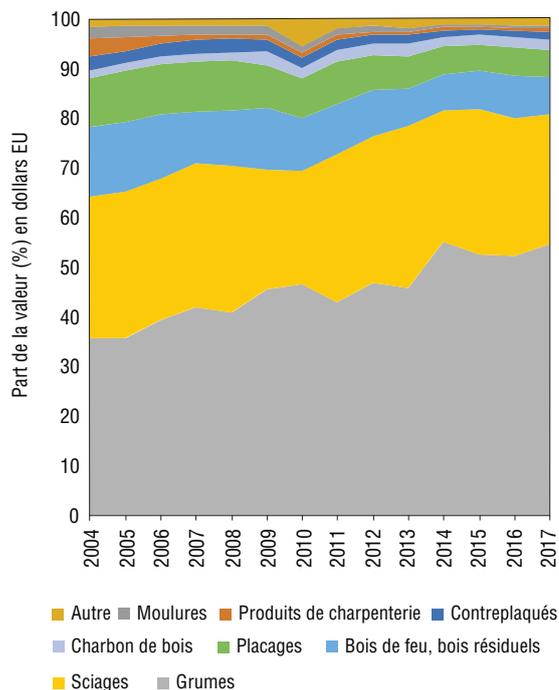
Les fournisseurs africains de produits bois sont confrontés à la concurrence acharnée des bois asiatiques et, de manière grandissante, des bois durs tempérés modifiés et des bois de plantations, voire des produits non ligneux lorsque les prix des bois africains sont estimés être trop élevés.

Afin de doper la transformation du bois sur place, certains pays africains ont aujourd'hui imposé des restrictions drastiques sur leurs exportations de grumes, notamment les essences marchandes les plus précieuses. L'analyse du Mécanisme SIM montre toutefois que la hausse des exportations africaines à destination de l'Asie s'est



**Du contreplaqué viable?** Des ouvriers empilent des feuilles de contreplaqué dans une scierie en Côte d'Ivoire. Les fournisseurs africains de produits marchands du bois sont confrontés à la concurrence acharnée des bois asiatiques et, de manière grandissante, à celle des bois durs tempérés et des bois de plantation. Photo: R. Carrillo/OIBT

**Figure 2: Part de la valeur totale des exportations de bois en provenance d'Afrique, par produit, 2004-2017**



Source: Analyse de données de COMTRADE & COMEXT par le Mécanisme SIM de l'OIBT.

accompagnée d'un abandon généralisé des exportations de produits à valeur ajoutée à l'échelle de toute la région.

Selon cette analyse, la part des grumes au sein du total des exportations africaines de bois a augmenté, de 41 pour cent en 2008 à 55 pour cent en 2017. Durant cette même période, la part de produits à valeur ajoutée de type contreplaqué, produits de menuiserie et moulures – qui n'a jamais été très élevée – a chuté, de 5,4 pour cent à 2,7 pour cent (figure 2).

## Les opérateurs asiatiques mieux positionnés en Afrique

A. Karsenty observe que les opérateurs asiatiques présents en Afrique ont pu mieux surmonter les récentes difficultés du marché que leurs homologues européens du fait qu'ils disposent de capitaux significatifs et peuvent exploiter à profit les bois d'une qualité inférieure à celle qu'exigent les acheteurs européens. En outre, les opérateurs asiatiques ont réussi à commercialiser une plus grande gamme d'essences.

Les firmes asiatiques se trouvent moins tenues par leur marché d'apporter la preuve de l'origine légale et durable de leurs produits sur leurs marchés intérieurs (encore que cela commence à changer). Selon A. Karsenty «excepté pour l'entreprise *Olam*, qui a acheté à une firme danoise une vaste concession déjà certifiée au nord du Congo en 2011, aucun opérateur asiatique n'a jusqu'à ce jour cherché à obtenir le label FSC pour ses concessions africaines».

Le modèle économique inauguré par les opérateurs européens dans leurs concessions africaines semble se détricoter. Il reposait sur un socle de plans de gestion forestière élaborés dans les années 90 et prolongés par une période d'adoption rapide de la certification par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) en 2005-2010.

La réussite de ce modèle était fortement tributaire des récompenses accordées par le marché en contrepartie d'un engagement clair en faveur de la foresterie durable et du bien-être social. Ces récompenses devraient découler d'un accès accru au marché associé à des prix plus élevés pour les produits bois, le développement anticipé de services environnementaux, notamment le piégeage du carbone, et d'un surcroît de confiance chez les actionnaires et autres soutiens financiers.

Selon les termes d'A. Karsenty «alors que les bois certifiés se vendent à des prix plus élevés sur certains marchés sensibles, une grande part des bois labellisés sont commercialisés aux tarifs courants sur les marchés d'Europe du Sud et de l'Est, du Moyen-Orient et d'Asie. Or, dans ce cas, il n'est pas rentable d'investir dans la certification».

Les présentations délivrées lors d'un dialogue du FSC qui s'est tenu concomitamment au Salon du bois du Gabon en juin 2018 ont mis en lumière l'échec permanent de ce modèle économique, incapable de réaliser des rendements financiers adéquats. Il a été observé que la superficie totale de forêt certifiée par le FSC dans la région du Congo avait reculé au cours des deux dernières années, de 5,5 millions à 4,85 millions d'hectares.

Le délégué d'une activité européenne certifiée par le FSC en Afrique a constaté: « Nous avons atteint le point d'équilibre au terme de plusieurs années de résultats négatifs, mais les modèles de gestion durable des forêts tropicales demeurent insuffisamment attractifs au plan économique pour motiver des investisseurs traditionnels à financer de nouveaux développements».

Il a ajouté que si des efforts étaient faits pour monétiser les crédits carbone des opérations en forêt certifiée, les rendements qui en découlent ainsi que d'autres services environnementaux sont très faibles, et les ventes de bois représentent toujours 90 pour cent des recettes. En outre, ces ventes sont en grande partie imputables à des investissements dans le bois de plantations, qui, d'un point de vue financier (mais pas environnemental), sont plus rentables que des investissements dans des forêts naturelles certifiées par le FSC.

## Trop tôt pour rejeter le modèle économique du «certifié durable»

Le modèle économique reposant sur la certification des forêts naturelles a perdu du terrain en Afrique au cours des dix dernières années, et les problèmes de Rougier ont mis le doigt sur sa viabilité au sein de l'environnement actuel du marché. Il convient toutefois de ne pas rejeter d'un revers de la main son potentiel de long terme sur le marché.

Dans une certaine mesure, les récentes défaillances rencontrées par des activités européennes en Afrique sont dues à la conjoncture économique et à des critères stratégiques qui pourraient encore être inversés. Le moment de la rapide adoption de la certification par le FSC – intervenue au moment où les effets de la crise financière mondiale commençaient à se faire sentir, et ce de manière plus marquée sur les marchés européen et étasunien que ceux de l'Asie – a été particulièrement malheureux pour les opérateurs européens en Afrique.

Sur le plan des politiques, la crise financière mondiale a retenu l'attention au détriment des efforts menés pour



**La roue pourrait tourner:** La consommation totale de bois affichant des signes de reprise sur le marché de l'UE, les bois tropicaux en provenance d'Afrique sont encore susceptibles de se tailler une place sur le marché. Photo: T. Yanuariadi/OIBT

développer les marchés des services environnementaux, et a contribué au fait que les nations industrialisées n'aient pas soutenu leurs engagements environnementaux par des fonds.

Plus récemment, on constate des signes de reprise de la consommation totale de bois sur le marché de l'UE, portée par l'intérêt grandissant des architectes et designers pour les critères écologiques du bois.

Toutes les importations dans l'UE sont aujourd'hui soumises au Règlement sur le bois de l'UE (RBUE). Bien que cette réglementation n'accorde pas la procédure prioritaire aux bois certifiés par le FSC ou le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification (PEFC) au titre de ses exigences de diligence raisonnée, il stipule que la certification constitue un outil adapté pour atténuer les risques.

Le FSC et le PEFC ont l'un et l'autre pris des mesures pour veiller à ce que les exigences de conformité à la législation et les normes régissant les chaînes de contrôle soient pleinement en ligne avec le RBUE. L'application régulière du RBUE, et de lois équivalentes dans d'autres pays consommateurs, devraient au final conférer aux produits certifiés un avantage sur les produits non certifiés sur ces marchés.

Si les progrès sont lents, les perspectives s'améliorent aussi du côté des services environnementaux. La capacité de la REDD s'étoffe, dopée par l'approbation sans réserve de cette démarche dans l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique.

Les marchés mondiaux du carbone devraient aussi s'élargir, notamment suite à l'annonce de la Chine en décembre dernier qu'elle lançait le plus important marché de plafonnement et d'échanges des émissions de carbone. Il est probable que ce marché, qui devrait être opérationnel d'ici à 2020, autorisera

le recours à des compensations par le carbone forestier, bien que les règles de ce mécanisme demeurent floues. La signature, en octobre 2016, du Mécanisme de compensation et de réduction du carbone dans l'aviation internationale augure d'une expansion notable de la demande en compensations carbone dans l'industrie aéronautique.

## Doper la sensibilisation du marché aux avantages

Les opérateurs africains et les défenseurs de la certification mènent une action concertée pour mieux sensibiliser le marché aux avantages de la certification. Les délégués du FSC au Salon du bois du Gabon ont mis en avant les travaux qu'ils effectuent pour sensibiliser le consommateur au rôle que joue la certification en vue de favoriser le progrès en phase avec les Objectifs de développement durable de l'ONU.

Le message qu'ils font passer est que «les valeurs du développement rural et de conservation environnementale sont préchargés dans les produits bois tropicaux certifiés». Le FSC est convaincu que ce message commence à produire ses effets dans la mesure où il bénéficie de ses liens avec le label FSC, qui est aujourd'hui largement reconnu sur les marchés occidentaux.

D'autres organismes s'emploient aujourd'hui à relayer ce message. En 2017, avec un appui étendu de la plupart des grands acteurs de la filière des bois tropicaux, l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) a lancé une initiative conjointe de marketing visant à développer la marque «Fair&precious». Les entreprises qui proposent ce label sont tenues d'adopter jusqu'à dix valeurs environnementales et sociales et de montrer les progrès

auxquels donnent lieu leur engagement en faveur de la certification par le FSC ou le PEFC.

Avec le concours du gouvernement néerlandais, l'Alliance européenne pour les bois tropicaux durables (STTC) sensibilise également aux avantages économiques, sociaux et environnementaux des opérations forestières tropicales certifiées. La STTC œuvre à élargir le marché européen des produits forestiers tropicaux certifiés en développant des partenariats reflétant l'ensemble du secteur, en promouvant les essences tropicales moins connues et en apportant des conseils techniques.

Ces travaux commencent à porter leurs fruits, comme l'illustre une présentation d'un représentant de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) lors de la conférence de *Racewood* qui a été organisée en marge du Salon du bois du Gabon en juin 2018. La SNCF nécessite plus de 12 000 m<sup>3</sup> de bois par an. Jusqu'à présent, les bois tropicaux n'avaient pas été employés en raison des a priori entourant les retards de livraisons et le risque d'employer du bois issu d'une exploitation illicite et non durable. Pour des raisons liées en partie aux inquiétudes grandissantes quant aux effets environnementaux et sanitaires d'autres produits comme les bois de conifères créosotés, la SNCF a toutefois revu sa politique à l'égard de l'emploi des bois tropicaux. Elle a ainsi mis au point un plan d'action destiné à élargir l'application des bois durs tropicaux certifiés en collaboration avec un vaste éventail d'acteurs, dont l'ATIBT, l'Association française du bois (LCB), le FSC, le PEFC et le Fonds mondial pour la nature (WWF), ainsi que de grands distributeurs tels que Alstom, Bombardier, Nestlé et Saint-Gobain.

La SNCF a été particulièrement incitée dans cette voie par l'exercice de chiffrage de l'azobé sur toute sa durée de vie. Cette évaluation a montré que, en raison de ses propriétés techniques exceptionnelles, les résultats de ce bois tropical sont excellents au regard de ses alternatives tels que les bois de conifères créosotés ou le béton, une fois que l'on prend en compte tous les coûts associés à la fourniture, l'installation, l'entretien, l'élimination et le remplacement.

## Options à bas coût de certification

Les initiatives du côté demande sont cruciales pour l'avenir à long terme du modèle économique fondé sur des bois tropicaux certifiés d'origine durable. La récente expérience des opérateurs européens en Afrique montre toutefois qu'il importe également de veiller à ce que le coût de la certification ne crée pas une barrière insurmontable à la rentabilité.

Dans une mesure non négligeable, les défis de la certification auxquels sont confrontés les opérateurs en Afrique sont symptomatiques du fait d'être dépendant d'un seul et unique système international – celui du FSC – et de la lenteur de l'évolution de la capacité en certification au niveau régional.

S'exprimant lors de la conférence de *Racewood* en juin, Jean-Paul Grandjean du PPEFC II<sup>1</sup>, a exposé les nombreuses mesures qui sont prises, par la formation, la création d'institutions de certification et de réseaux, et la recherche scientifique, pour accompagner les opérateurs forestiers afin qu'ils puissent conserver leur certificat.

M. Grandjean a aussi nuancé son propos en disant qu'un obstacle spécifique à la certification par le FSC en Afrique avait été institué en 2014 avec l'adoption de la motion 45 de l'Assemblée générale du FSC relative aux «paysages forestiers intacts» (PFI).

Cette motion a considérablement durci les exigences du FSC se rapportant aux forêts déterminées comme étant un PFI. Par exemple, cela signifie que la gestion forestière à faible impact/de petite échelle et les produits forestiers non ligneux doivent être privilégiés dans les zones PFI non allouées, l'accès prioritaire accordé aux communautés locales et des modèles alternatifs de gestion/conservation des forêts (par ex., pour les services environnementaux) doivent être élaborés au sein des PFI.

Si, dans le principe, les exigences du FSC peuvent sembler souhaitables pour les PFI, il est extrêmement difficile de les appliquer dans l'environnement économique qui prévaut dans le bassin du Congo, où les services environnementaux sont peu rentables, les essences marchandes les plus précieuses sont en voie d'amenuisement, la demande internationale en bois certifiés est très aléatoire et très irrégulière, et la capacité institutionnelle à certifier des forêts communautaires en grand nombre fait défaut.

Vu sous cet angle, l'apparition d'un nouveau cadre de certification en Afrique qui soit en prise directe avec les circonstances régionales et privilégie la capacité institutionnelle régionale est un développement favorable. Au début de 2018, le PAFC-Gabon, un dispositif de certification avalisé par le PEFC en 2014 au terme de cinq années de développement, a attribué son premier certificat couvrant une superficie de 600 000 hectares. Inspirées des principes de l'OIBT, les normes du PAFC-Gabon ont été spécialement adaptées au contexte national.

Un processus PAFC similaire est en cours au Congo, avec l'appui du Ministère de l'économie forestière et une aide financière de la Banque africaine de développement. Un protocole d'accord a été signé en 2014 entre le PEFC et le PAFC-Congo, qui a été officiellement constitué en un organisme indépendant en 2017.

## Bibliographie

Groutel, E. 2018. *Quid du futur des concessions forestières africaines dans le bassin du Congo?* [En ligne]. Disponible sur: [www.researchgate.net/publication/323665892\\_Quid\\_du\\_futur\\_des\\_concessions\\_forestieres\\_africaines\\_dans\\_le\\_Bassin\\_du\\_Congo](http://www.researchgate.net/publication/323665892_Quid_du_futur_des_concessions_forestieres_africaines_dans_le_Bassin_du_Congo)

Karsenty, A. 2018. La crise de la filière européenne du bois tropical en Afrique centrale. [En ligne]. *WillAgri*, 28 juin. Disponible sur: [www.willagri.com/2018/06/28/la-crise-de-la-filiere-europeenne-du-bois-tropical-en-afrique-centrale](http://www.willagri.com/2018/06/28/la-crise-de-la-filiere-europeenne-du-bois-tropical-en-afrique-centrale)

Il s'agit de la version adaptée d'un article publié dans le bulletin bimensuel de l'OIBT, le *Tropical Timber Market Report*. Il est possible de s'y abonner gratuitement sur: [www.itto.int/market\\_information\\_service/registration](http://www.itto.int/market_information_service/registration)

<sup>1</sup> La PPEFC II est une initiative de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) destinée à encourager le développement de la capacité de certification dans le bassin du Congo.

# Quoi de neuf sous les tropiques?

préparé par  
Ken Sato

## Les bois certifiés augmentent leur part du marché belge

Un rapport de Dries Van der Heyden et de ses cinq co-auteurs indique que la part des bois certifiés sur le marché belge des bois primaires a sensiblement augmenté entre 2012 et 2016. Intitulé *Certified Timber on the Belgian Market 2016*, il a été préparé par l'organisation à but non lucratif BOS+, a étudié 43 pour cent du marché belge des bois primaires et constate que 59,5 pour cent étaient des bois certifiés, contre 40,5 pour cent en 2012. Dans l'ensemble, 71,6 pour cent des sciages de bois tendres tropicaux, 17,8 pour cent des sciages de bois durs tempérés, 25,8 pour cent des sciages de bois durs tropicaux et 53,8 pour cent des feuillus étaient certifiés. Les auteurs considèrent que «le scepticisme à l'égard des bois certifiés chez les importateurs et producteurs... qui maintiennent que la demande est trop faible chez les consommateurs et critiquent les coûts administratifs supplémentaires qu'implique la certification constitue un obstacle à une progression de l'emploi des bois certifiés.»

Source: [www.europeansttc.com/certified-timber-grows-belgian-market-share](http://www.europeansttc.com/certified-timber-grows-belgian-market-share)  
Le rapport (en néerlandais) est disponible sur: [https://probos.nl/images/pdf/rapporten/Rap2018\\_Gecertificeerd\\_hout\\_op\\_de\\_Belgische\\_markt\\_in\\_2016.pdf](https://probos.nl/images/pdf/rapporten/Rap2018_Gecertificeerd_hout_op_de_Belgische_markt_in_2016.pdf)

## L'Union européenne et le Guyana signent un accord de partenariat volontaire

L'Union européenne (UE) et le Guyana ont mené à terme leurs négociations qui ont abouti à un Accord de partenariat volontaire (APV) visant à améliorer la gouvernance des forêts, lutter contre l'exploitation forestière illicite et promouvoir le commerce des produits bois vérifiés d'origine légale entre le Guyana et l'UE. Si un APV est de nature volontaire pour un pays exportateur de bois, il devient toutefois contraignant pour les deux parties dès lors qu'il entre en vigueur. Une fois pleinement mis en œuvre, l'APV entre le Guyana et l'UE donnera l'assurance aux acheteurs de bois basés dans l'UE que les produits bois provenant de ce pays sont légaux et préviendra les échanges de bois récoltés dans l'illégalité, ce qui améliorera l'accès au marché des entreprises respectueuses de la loi. En outre, le Guyana anticipe que cet APV lui permettra de moderniser son secteur forestier, de créer des emplois, de favoriser le développement durable et de protéger les droits des peuples autochtones. L'UE a désormais signé un APV avec 15 pays, dont un seul, l'Indonésie, exporte en direction de l'UE du bois sous autorisation FLEGT dans le cadre du Système indonésien de vérification de la légalité (le SVLK, voir l'article suivant).

Source: [www.euflegt.efi.int/es/guyana-news/-/asset\\_publisher/FWJbFN3Zu1f6/content/eu-and-guyana-initial-voluntary-partnership-agreement-to-combat-illegal-logging-and-promote-trade-in-legal-timber](http://www.euflegt.efi.int/es/guyana-news/-/asset_publisher/FWJbFN3Zu1f6/content/eu-and-guyana-initial-voluntary-partnership-agreement-to-combat-illegal-logging-and-promote-trade-in-legal-timber)

## Les exportations indonésiennes de bois vont augmenter en 2019, selon l'association de la filière

Le président de l'Association des concessionnaires forestiers indonésiens, Indroyono Soesilo, prévoit une augmentation de 8 pour cent des exportations de produits forestiers en 2019, ce qui hisserait les recettes d'exportation du secteur forestier à 13 milliards \$EU environ. Cette évaluation optimiste s'explique par l'introduction de la Bourse indonésienne du bois, un dispositif en ligne de marketing et de transaction des produits forestiers, qui sont tous certifiés en vertu du SVLK.

Source: *Tropical Timber Market Report*, 22(22). Disponible sur: [www.itto.int/files/user/mis/MIS\\_16-30\\_Nov2018.pdf](http://www.itto.int/files/user/mis/MIS_16-30_Nov2018.pdf)

## La déforestation progresse en Amazonie

En Amazonie brésilienne, la déforestation a atteint son rythme le plus élevé depuis une décennie, selon les données officielles, sachant qu'environ 790 000 hectares de forêt y ont été rasés d'août 2017 à juillet 2018. Le Ministre brésilien de l'environnement, Edson Duarte, a mis cette hausse sur le compte de l'exploitation forestière illicite.

Source: [www.bbc.com/news/world-latin-america-46327634](http://www.bbc.com/news/world-latin-america-46327634)

## Un laser spatial va cartographier les forêts de la Terre en trois dimensions

Les scientifiques disposent d'un nouvel outil pour mesurer la biomasse forestière suite au lancement de l'instrument *Global Ecosystem Dynamics Investigation* (GEDI) de la NASA sur une fusée de la mission SpaceX, selon *Science Magazine*. Cet instrument, de la taille d'un grand réfrigérateur, sera rattaché à la Station spatiale internationale, où il collectera des données sur la hauteur et la structure tridimensionnelle des forêts tropicales et tempérées. Entre autres choses, ces données aideront les scientifiques à comprendre le flux du carbone dans les forêts. Le GEDI fera appel à une technologie appelée système de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (Lidar), capable de pénétrer une forêt dense et d'apporter ainsi des renseignements sur la partie des forêts située en deçà de la canopée. Ces données pourraient aider les pays à prouver le rôle que jouent leurs forêts dans le piégeage du carbone et donc qu'ils se conforment à leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique, ce qui leur permettrait d'obtenir une rémunération au titre du mécanisme REDD+.

Source: [www.sciencemag.org/news/2018/12/space-laser-will-map-earth-s-forests-3d-spotting-habitat-risk-specie](http://www.sciencemag.org/news/2018/12/space-laser-will-map-earth-s-forests-3d-spotting-habitat-risk-specie)

### Le site web de l'OIBT fait peau neuve

L'OIBT a donné un nouveau visage à son site web ([www.itto.int](http://www.itto.int)) qui permet désormais d'y naviguer de manière plus intuitive dans le but de faciliter pour l'utilisateur la recherche des informations dont il a besoin. Notre site rénové offre:

- un carrousel présentant la récente actualité des travaux de l'OIBT;
- un accès direct depuis la page d'accueil aux publications phares de l'OIBT, dont TFU et le Rapport sur le marché des bois tropicaux (en anglais);
- une nouvelle rubrique «Ressources» qui permet d'accéder facilement aux lignes directrices de l'OIBT et autres documents de politique, ainsi qu'aux rapports techniques, matériel publicitaire, vidéos et autres produits;
- une photothèque sur les travaux de terrain de l'OIBT accessible au public pour téléchargement et utilisation. Elle offre une fonction de recherche multicritères pour aider l'utilisateur à trouver les photos correspondant à ses besoins;
- des liens vers les comptes de l'OIBT sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter et YouTube; et
- des boutons pour s'abonner à TFU, au Rapport sur le marché des bois tropicaux et à Nouvelles des forêts tropicales (en anglais uniquement pour ces deux derniers).

Le site web offre également :

- des liens vers des actualités à caractère général sur le secteur des forêts tropicales;
- des informations sur les appels de l'OIBT à soumettre des propositions de projets, le Programme de bourses de l'OIBT et des manifestations intéressantes des forêts organisées par l'OIBT, des partenaires et autres acteurs;
- un accès direct depuis la page d'accueil au moteur de recherche de projet/d'activité de l'OIBT qui, entre autres, permet à l'utilisateur de télécharger des documents relatifs au projet; et
- des liens rapides à diverses rubriques du site web pour des éclairages complémentaires sur les travaux de l'OIBT.

Le site web est réactif, à savoir qu'il se reconfigure automatiquement pour offrir une expérience homogène sur smartphone ou tablette.

# Parutions récentes

préparé par  
Ken Sato



**White, G. 2018. *A tabling of views: scoping study for assessing the impacts of timber legality on the European Union's wood-furniture sector and the associated tropical timber trade*. Série Technique de l'OIBT No. 47. OIBT, Yokohama, Japon.**

Disponible en anglais sur:  
[www.ito.int/fr/technical\\_report](http://www.ito.int/fr/technical_report)  
ISBN 978-4-86507-048-4

Le Mécanisme de Surveillance indépendante du marché (SIM) a été instauré dans le cadre d'un projet de l'OIBT visant à accompagner la

mise en œuvre des accords de partenariat volontaire (APV) entre l'Union européenne (UE) et les pays fournisseurs de bois, et à analyser leurs répercussions sur le marché. Les APV sont un élément essentiel du Plan d'action de l'UE relatif aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), qui définit la politique de l'UE destinée à promouvoir l'exploitation forestière licite du bois et le commerce associé.

Ce rapport, qui est fondé sur une étude exhaustive du secteur privé menée par un réseau d'analystes pointus du marché européen, constitue une excellente source d'informations pour les acteurs qui s'intéressent aux tendances du marché de l'UE. Il décrit et explique la conjoncture du marché ainsi que les filières de distribution des meubles en bois qui sont exportés en direction de l'UE dans le cadre d'accords de partenariat volontaire (APV); répertorie les principales entreprises de négoce de mobilier, les influenceurs du marché et les tendances en vogue; passe en revue la compétitivité des meubles provenant de pays partenaires d'un APV comparé à d'autres sources; ainsi que le rôle actuel, et potentiel, du régime d'autorisation FLEGT de l'UE, au niveau des meubles en bois exportés par les pays APV.

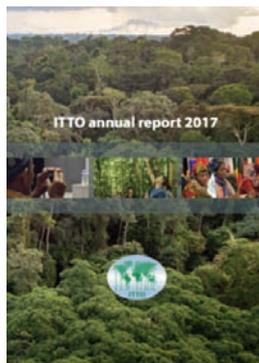


**Taylor, R. & Streck, C. 2018. *Ending tropical deforestation: the elusive impact of the deforestation-free supply chain movement*. Document de travail. World Resources Institute, Washington.**

Disponible en anglais sur: <https://wri.org.s3.amazonaws.com/s3fs-public/ending-tropical-deforestation-supply-chain-movement.pdf>

Des centaines d'entreprises ayant un lien avec la déforestation causée par la production d'huile de palme, de boeuf, de soja et de bois se sont engagées à lutter

contre la déforestation dans le contexte de l'Engagement en faveur de la zéro déforestation nette du Forum sur les biens de consommation, l'Alliance 2020 pour les forêts tropicales et la Déclaration de New York sur les forêts. Nombre de ces engagements stipulent que 2020 est l'année cible pour éliminer la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement en produits agricoles. À l'approche de l'échéance de 2020, il est opportun de revoir le statut des engagements liés à la chaîne d'approvisionnement en matière de forêt et de déterminer les obstacles à sa mise en œuvre ainsi que les défis d'ordre systémique qui entravent l'efficacité des actions par les entreprises. Ce document de travail récapitule les avancées enregistrées, recense les défis et les lacunes, et préconise des actions supplémentaires à mener pour réduire la déforestation qu'induisent les produits de base.



**OIBT. 2018. *Rapport annuel 2017 de l'OIBT***

Disponible sur:  
[www.ito.int/fr/annual\\_report](http://www.ito.int/fr/annual_report)

Cette publication dresse le bilan des travaux de l'OIBT menés durant l'année 2017, dont notamment la 53<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux; les résultats concrets des projets achevés en 2017 ainsi que des activités conduites dans le cadre des programmes thématiques; les travaux relevant de l'économie, des statistiques et des marchés; le Programme de bourses de

OIBT; la collaboration avec des organisations partenaires; la sensibilisation; et l'aspect financier.



**Global Landscapes Forum & CIFOR. 2018. *Communities restoring landscapes: sources of resilience and success*. Centre de la recherche forestière internationale (CIFOR), Bogor, Indonésie.**

Disponible en anglais sur:  
[www.globallandscapesforum.org/publication/communities-restoring-landscapes-stories-of-resilience-and-success](http://www.globallandscapesforum.org/publication/communities-restoring-landscapes-stories-of-resilience-and-success)

Cet ouvrage, qui réunit 12 histoires de femmes et d'hommes issus de neuf pays du continent africain, met en lumière les

efforts – depuis des décennies pour certaines – que déploient des communautés pour restaurer les forêts et paysages dégradés. Ces récits illustrent les opportunités que créent les collectivités lorsqu'elles résolvent leurs propres problèmes et les nombreux points d'entrée qui permettent d'accompagner et d'accélérer les efforts collectifs. Elles montrent que le leadership, le capital social, la coopération, des droits de propriété et une tenure clairs, et une gouvernance solidaire sont importants pour qu'une restauration communautaire aboutisse. Du point de vue des communautés, «le succès» ne se mesure pas uniquement à l'aune du nombre d'arbres plantés: il s'agit aussi de la capacité à garantir et à valoriser les moyens d'existence, à renforcer les liens existant entre les communautés et à en tisser de nouveaux avec d'autres acteurs, à développer une éthique de la conservation chez les jeunes générations et, dans certains cas, à élargir les droits des personnes et des groupes marginalisés. Cet ouvrage a pour ambition de mieux relayer les voix des populations locales au sein des débats stratégiques mondiaux.



**Tola, E. 2018. *Driving scientific research into journalistic reporting on forests, environment and climate change: handbook for scientists*. Helsinki, Institut européen des forêts.**

Disponible en anglais sur: [www.efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/lookout\\_station\\_2018\\_tola\\_handbook.pdf](http://www.efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/lookout_station_2018_tola_handbook.pdf)

Le but de ce recueil est de renforcer le lien entre scientifiques et journalistes en vue d'améliorer la communication et la sensibilisation des médias en matière de

forêts, d'environnement et de changement climatique, y compris concernant les sciences de base, les solutions innovantes et les possibilités d'action. Il explore les motivations, les approches, les cadres et les ingrédients nécessaires pour trouver de nouveaux narratifs, élaborer une approche différente des médias et comprendre les besoins en information et les attentes du public. On y trouve également des outils et des suggestions pratiques pour galvaniser les travaux de communication.

# Réunions

## Réunions de l'OIBT

**2-7 décembre 2019**

**55<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités**

Lomé (Togo)

Rens.: [www.itto.int/events/event/id=5400](http://www.itto.int/events/event/id=5400)

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités..

## Autres réunions

**13 février 2019**

**Conférence sur le bois et le bien-être**

Londres (Royaume-Uni)

Rens.: [www.tjonline.com/event/wood-and-wellness](http://www.tjonline.com/event/wood-and-wellness)

**13-14 février 2019**

**Lignocombustibles 2019**

Oslo (Norvège)

Rens.: [www.wplgroup.com/aci/event/lignofuels-2019](http://www.wplgroup.com/aci/event/lignofuels-2019)

**20-21 février 2019**

**4<sup>e</sup> Sommet Europe 2019 sur le commerce de la biomasse**

Rotterdam (Pays-Bas)

Rens.: [rbaryah@acieu.co.uk](mailto:rbaryah@acieu.co.uk)

**12-14 mars 2019**

**Salon du bois de Dubaï 2019**

Dubaï (États arabes unis)

Rens.: [www.dubaiwoodshow.com](http://www.dubaiwoodshow.com)

**18-19 mars 2019**

**3<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'écologie, les écosystèmes et la biologie de conservation**

Chicago (États-Unis)

Rens.: <https://ecologyecosystems.conferenceseries.com>

**19 mars 2019**

**Colloque sur les plantations forestières: Récentes avancées de la recherche-développement**

Paris (France)

Rens.: [www6.inra.fr/renfor/Journees-d-echanges-scientifiques-et-techniques/Colloque-plantation-2019](http://www6.inra.fr/renfor/Journees-d-echanges-scientifiques-et-techniques/Colloque-plantation-2019)

**1-5 avril 2019**

**Sixième semaine de la forêt méditerranéenne**

Brummana (Liban)

Rens.: <https://vi-med.forestweek.org>

**10 avril 2019**

**Forêts 2020**

Édimbourg (Royaume-Uni)

Rens.: <https://ecometrica.com/space/forests2020>

**24-25 avril 2019**

**6<sup>e</sup> Congrès mondial sur le changement climatique et le réchauffement planétaire**

Vancouver (Canada)

Rens.: <https://climate.conferenceseries.com>

**6-10 mai 2019**

**14<sup>e</sup> session du Forum des Nations Unies sur les forêts**

New York (États-Unis)

Rens.: [www.un.org/esa/forests](http://www.un.org/esa/forests)

**8-11 mai 2019**

**Conférence mondiale sur les forêts et la santé publique**

Athènes (Grèce)

Rens.: <https://fph2019.org>

**8-11 mai 2019**

**8<sup>e</sup> Congrès mondial sur le climat**

Phuket (Thaïlande)

Rens.: <https://climatecongress.conferenceseries.com>

**15-19 mai 2019**

**Conservation de la biodiversité et gestion des écosystèmes**

Singapour

Rens.: <https://biodiversity.conferenceseries.com/organizing-committee.php>

**19-23 mai 2019**

**Un siècle d'inventaires forestiers nationaux: Informer les décisions passées, présentes et futures**

Oslo (Norvège)

Rens.: <https://nibio.pameldingsystem.no/nfi100years>

**22-24 mai 2019**

**Forum européen de la foresterie urbaine**

Cologne (Allemagne)

Rens.: <https://efuf2019.wordpress.com>

**23 mai-3 juin 2019**

**18<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction**

Colombo (Sri Lanka)

Rens.: [www.cites.org](http://www.cites.org)

**17-21 juin 2019**

**Semaine de la foresterie Asie-Pacifique 2019**

Incheon (République de Corée)

Rens.: [AP-Forestry-Week@fao.org](mailto:AP-Forestry-Week@fao.org)

**24-26 juin 2019**

**Salon du bois du Gabon 2019**

Libreville (Gabon)

Rens.: [www.gabonwoodshow.com](http://www.gabonwoodshow.com)

**24-28 juin 2019**

**Protection de la ressource forestière: Évaluation et gestion des risques par des outils innovants**

Waterford (Irlande)

Rens.: [www.efi.int/events/protecting-forest-resource-risk-assessment-and-management-using-innovative-tools-2019-06-24](http://www.efi.int/events/protecting-forest-resource-risk-assessment-and-management-using-innovative-tools-2019-06-24)

**1-3 août 2019**

**Forestrise 2019: Exposition internationale sur les industries du bois**

Nagano (Japon)

Rens.: [www.forestrise.jp](http://www.forestrise.jp)

**9-11 septembre 2019**

**6<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le changement climatique**

Berlin (Allemagne)

Rens.: <https://climatechange.insightconferences.com>

**24-27 septembre 2019**

**21<sup>e</sup> Colloque international sur les essais non destructeurs et l'évaluation du bois**

Fribourg (Allemagne)

Rens.: [www.iufro.org/science/divisions/division-5/50000/50100/50109/activities](http://www.iufro.org/science/divisions/division-5/50000/50100/50109/activities)

**29 septembre-5 octobre 2019**

**XXV<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IUFRO**

Curitiba (Brésil)

Rens.: [www.iufro2019.com](http://www.iufro2019.com)

**28 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2019**

**7<sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de végétation (WILDFIRE 2019)**

Campo Grande (Brésil)

Rens.: [www.ibama.gov.br/wildfire2019-eng](http://www.ibama.gov.br/wildfire2019-eng)

**4-5 novembre 2019**

**9<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'environnement et le changement climatique**

Johannesburg (Afrique du Sud)

Rens.: <https://environmentclimate.conferenceseries.com>

**11-19 juin 2020**

**Congrès mondial de l'UICN 2020 sur la nature**

Marseille (France)

Rens.:

[Goska.Bonnaiveira@iucn.org](mailto:Goska.Bonnaiveira@iucn.org)

